

**VOUS RENDRE COMPTE !**

**AGENACTU**



[www.agen.fr](http://www.agen.fr)

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

**PROGRAMME MUNICIPAL  
SPÉCIAL 2023-2024 :  
BILAN 4<sup>ÈME</sup> ANNÉE DE MANDAT  
OÙ EN SOMMES-NOUS ?**

**MISE EN SERVICE DU PONT DE CAMÉLAT - 6 MAI 2024  
PAROLE TENUE !**

# SOMMAIRE

## 03 ÉDITO

## 04 LES ACTUALITÉS EN IMAGES

## 06 LE CHEMIN PARCOURU

## 07 MODE D'EMPLOI

## 08 LE POINT SUR LES ENGAGEMENTS DE MANDAT

- GÉRER RIGOREUSEMENT LES FINANCES DE LA VILLE
- RELEVER LE DÉFI DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU MIEUX VIVRE-ENSEMBLE
- RELEVER LE DÉFI CITOYEN : VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE MUNICIPALE
- RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- RELEVER LE DÉFI DES NOUVELLES MOBILITÉS
- RELEVER LE DÉFI DU NUMÉRIQUE
- RELEVER LE DÉFI ÉCONOMIQUE
- ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES ISSUS DE LA CONCERTATION AVEC LES AGENAIS
- ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES ISSUS DE LA COMMISSION COVID

## 58 EXPRESSION POLITIQUE

## N°22 - Août 2024 Le magazine de la Ville d'Agen

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Jean DIONIS

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION  
Valérie PITOUS

CRÉATION GRAPHIQUE  
PAO/COM Ville d'Agen

PHOTOS  
Ville d'Agen, Agglomération d'Agen, Julien DOMEQ, Nicolas NIEDERGAND, A.S.O. / Billy Ceusters

IMPRESSION  
Imprimerie Graphic Sud

TIRAGE  
20 000 exemplaires

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux de la Ville :



Hôtel de Ville  
Place Dr Esquirol - BP 30003 - 47916 Agen Cedex 09  
Tél. : 05 53 69 47 47 - Fax : 05 53 66 25 61  
Email : cabinetdumaire@agen.fr  
Site internet : www.agen.fr

La mairie vous accueille :  
Du lundi au vendredi  
De 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 (17h le vendredi)



imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement  
et blanchi sans chlore.

## ÉDITO DU MAIRE



**N**ous achevons la quatrième année de notre mandat 2020-2026.

**L'heure n'est pas encore au bilan mais je veux vous rendre compte de l'action de notre municipalité, comme nous en avons pris l'engagement et l'habitude.** comme nous en avons pris l'engagement et l'habitude. C'est la méthode que nous avons choisie : le pilotage de notre action municipale sur la base du contrat passé avec vous en 2020. Nous mettons toute notre énergie à vous rendre compte en toute transparence, à tenir nos engagements et à respecter votre confiance.

**L'année 2023-2024 a été une année charnière,** une année de bon travail municipal. Elle marque la mise en œuvre des réalisations qui font d'ores et déjà d'Agen une ville résiliente, qui sait anticiper les changements.

- en s'adaptant au changement climatique avec la fin de l'aménagement de la place Jasmin ou le parking du Gravier,
- en s'adaptant au changement économique et territoriale avec la mise en place des infrastructures de mobilité telles que le pont et le barreau de Camélat qui désengorgent notre ville et permettent plus de vitalité économique.

**Agen reste fidèle à sa juste ambition** de capitale de la Moyenne-Garonne et de ville-carrefour dans notre Sud-Ouest de la France.

Mais la vie municipale n'est pas faite que de respect de nos engagements, même si celui-ci reste la boussole de notre action. Elle est aussi faite d'évènements qui nous percutent comme la fermeture pour raison impérieuse de sécurité de la Passerelle Gauja. En 2025, nous ferons tout notre possible pour apporter la meilleure réponse possible à ce coup dur.

La vie municipale c'est aussi des moments de compétitions et de bonheur de recevoir des évènements nationaux. Le Tour de France est enfin revenu à Agen, 24 ans après et nous l'avons reçu dignement.

**Cette année marque également le début des travaux de projets qui s'achèveront en 2025, ils forment le noyau dur de notre mandat :** le nouvel aménagement de la place Fallières, l'avenue Jean Jaurès rénovée, la construction de l'école Langevin ou le nouveau tiers-lieu culturel de la Médiathèque Lacépède au service de tous les Agenais et en particulier de sa jeunesse.

**Si ces projets améliorent notre ville, nous n'oublions pas d'améliorer votre vie.** Comme en 2024, nous continuerons à veiller au quotidien des Agenais par nos politiques d'accès au logement, la sécurité, la propreté urbaine, la lutte contre l'isolement et le développement de la pratique sportive.

Agen change, Agen s'adapte. **Ensemble, continuons à cultiver cet esprit agenais qui nous rend fiers et prospères.**

Je suis, plus que jamais, preneur de vos remarques, critiques ou propositions que vous pouvez adresser à [jean.dionis@agen.fr](mailto:jean.dionis@agen.fr).

Amités agenaise



Jean Dionis  
Maire d'Agen

## LES ACTUALITÉS EN IMAGES



13 décembre 2023

### ▲ Hommage à Paul Chollet

Un an jour pour jour après son décès, les agenais ont rendu hommage à Paul Chollet, maire d'Agen de 1989 à 2001. Un film retraçant sa vie a été diffusé au théâtre Ducourneau avant un hommage rendu par des personnalités proches de l'emblématique pédiatre et homme politique agenais qui aura marqué toute une génération.



6 et 7 avril 2024

### ▲ Carnaval

Agen s'est mise au rythme du Carnaval

### ▶ Les commerces de retour dans le quartier La Villette

Sur l'ancien site Casino Avenue Henri Barbusse, le magasin LIDL a ouvert ses portes avec les enseignes Marie Blachère et Grand Frais, il compose désormais un pôle commercial de proximité pour ce quartier.



Avril 2024

### ▲ Agen accueille le championnat de France d'Echecs Jeune

Cette compétition de haut niveau a rassemblé, au centre de congrès, plus de 1000 compétiteurs venus de toute la France



Fin mai 2024

### ▲ Texas Days

Dans le cadre du jumelage avec Corpus Christi au Texas, la Ville d'Agen a organisé une semaine d'animations et d'événements.



4 juin 2024



Jun 2024

**le SUA champion de France... Bravo les Filles !**  
 Les féminines U18 Élite du SU Agen ont dominé le Stade Toulousain et conservé leur titre de championne de France



Juillet 2024

**Félicitations à nos bacheliers mention Très Bien**  
 107 bacheliers Mention Très Bien ont été reçus et félicités en Salle des Illustres pour la qualité de leur parcours



**Geste de Premiers Secours**  
 Les premiers diplômés « Geste de Premiers Secours » ont suivi des initiations gratuites proposées par la Ville d'Agen tout au long de l'année



15 mars 2024

**50 ans d'amitié avec Tolède !**  
 Pour le 50e anniversaire du jumelage Agen-Tolède, discours d'amitié, cadeaux et intronisation étaient au programme des échanges entre le maire de Tolède, Carlos Velásquez Romo et celui d'Agen, Jean Dionis.

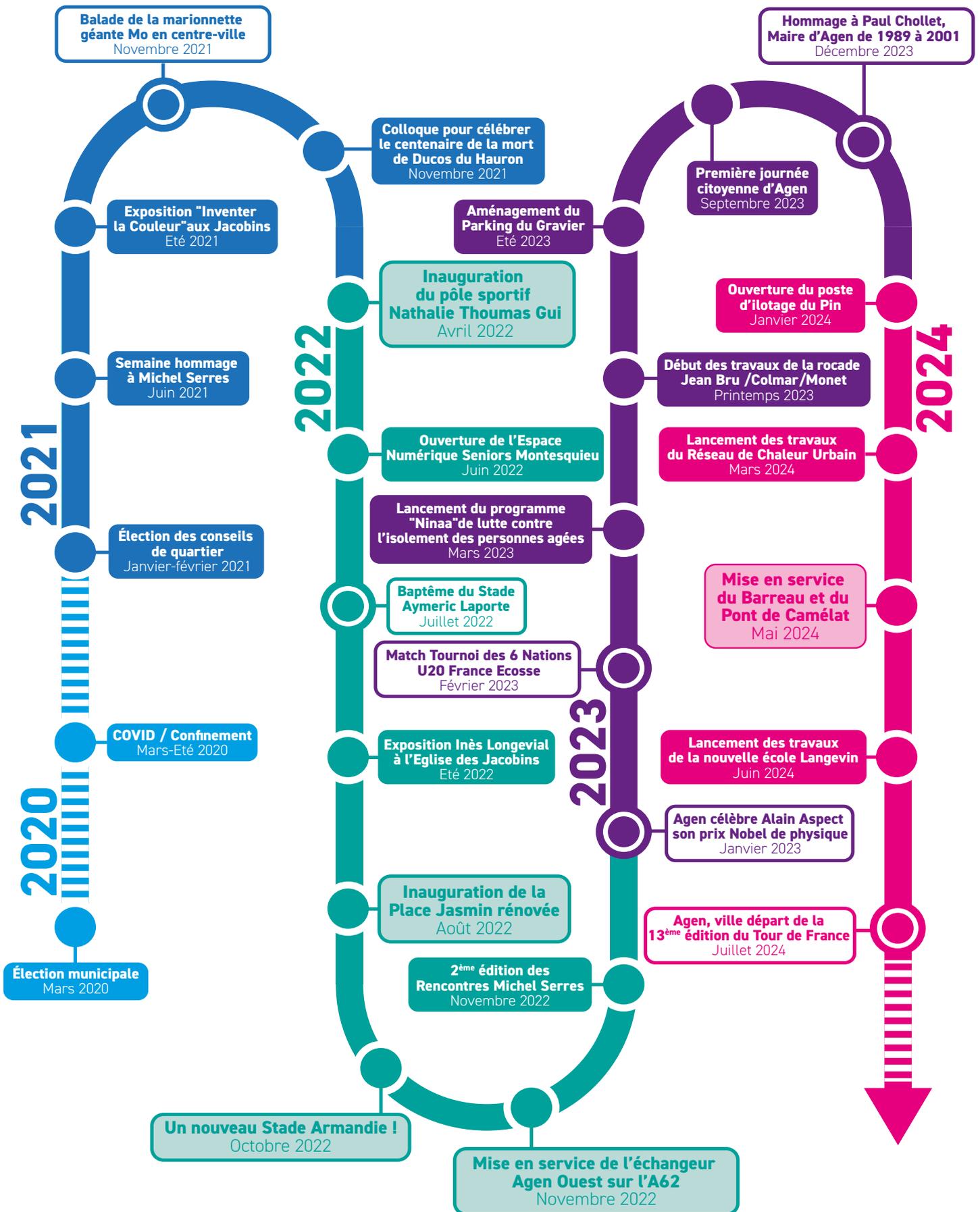


8 février 2024

**Des panneaux solaires sur Armandie**  
 Les toits d'Armandie produisent de l'électricité. Portés par Avergie et la Ville d'Agen, les 5 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires installés vont permettre de produire chaque année l'équivalent de la consommation électrique de 1 000 habitants.

# MANDAT 2020-2026...

## ENSEMBLE, NOUS AVONS FAIT TOUT UN CHEMIN !



# BILAN DE MANDAT

## MODE D'EMPLOI : SUIVEZ NOUS À LA TRACE

### ENGAGEMENT PAR ENGAGEMENT

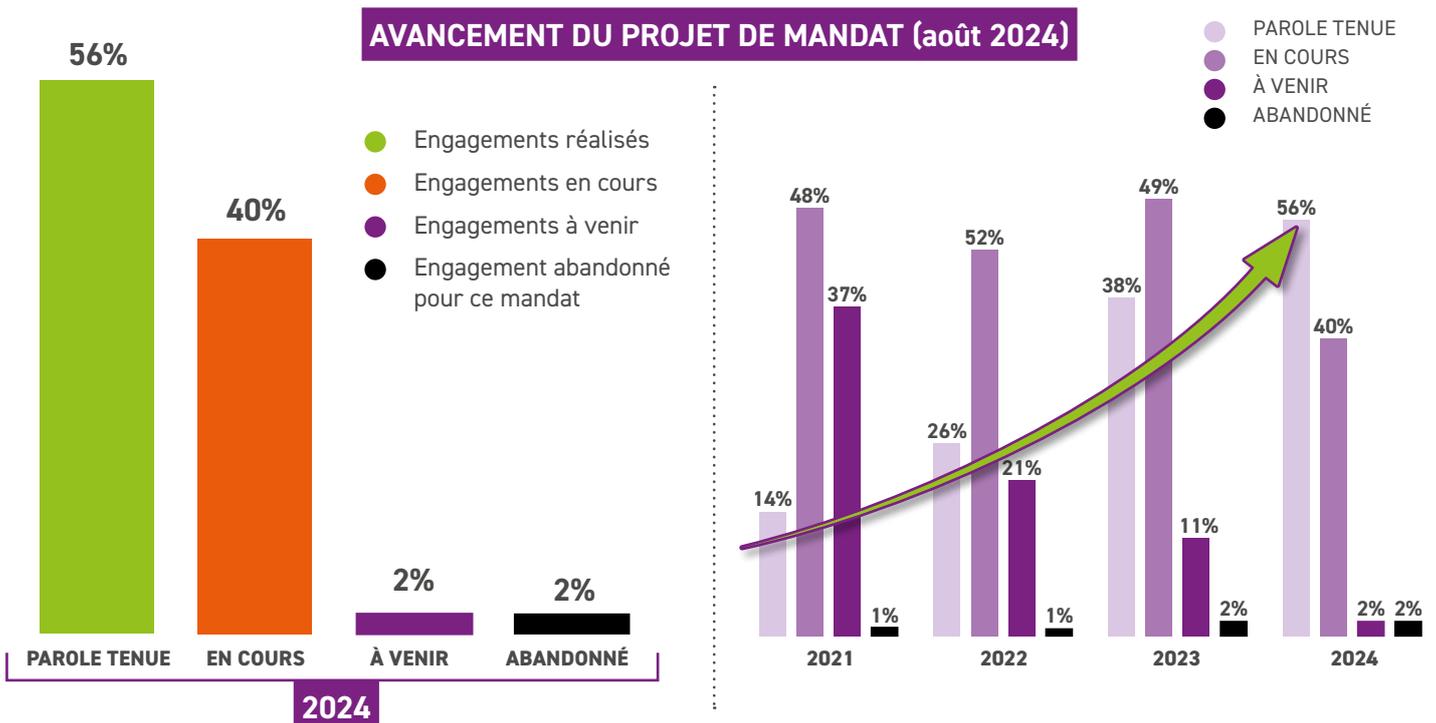
#### TENIR PAROLE, VOUS RENDRE COMPTE

Depuis 2008, l'équipe municipale s'engage sur un véritable contrat moral avec les Agenais. Ce programme de mandat, qui rassemble 120 engagements, et qui a été revu à la lumière de la crise du COVID est la feuille de route qui guide l'action des élus dans chacune des délégations.

Comme chaque année, nous faisons le point, engagement par engagement, de l'état d'avancement du programme sur lequel vous nous avez élus en mars 2020.

<p>Titre de l'engagement</p> <p>Numéro de l'engagement</p> <p>Texte original issu du programme de 2020</p> <p>Point d'étape à août 2024</p>	<p><b>NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS SUR TOUTE LA DURÉE DU MANDAT</b> <span style="float: right;">V</span></p> <p><b>ENGAGEMENT N°1</b> <span style="float: right;">● EN COURS</span></p> <p>Nous n'augmenterons pas le taux de la taxe foncière (seul taux fixé par le Conseil municipal) des contribuables agenais sur toute la durée du mandat. Ce taux restera donc stable à Agen jusqu'en 2026. Après avoir envisagé une baisse de la fiscalité, synonyme d'une réduction des ressources et donc du service public, nous avons opté pour une stabilité des taux afin de maintenir voire d'augmenter la qualité du service public rendu sur la ville (sécurité, propreté...).</p> <p>Pour la vingtième année consécutive, la Ville d'Agen n'a pas augmenté ses taux d'imposition communaux. Elle aurait pu être tentée de le faire, comme de nombreuses autres communes pour couvrir la hausse importante de ses dépenses, liée à l'inflation et à l'augmentation du coût de l'énergie. Il n'en est rien et c'est un choix fort de la municipalité qui assume par là-même la baisse de l'épargne brute qui en découle pour adopter un budget de protection des Agenais (maintien des tarifs sociaux des crèches ou des cantines par exemple).</p>	<p>Avancement de l'engagement</p>
---	--	-----------------------------------

- V Engagements relevant exclusivement du Conseil municipal
- A Engagements qui seront proposés au sein du Conseil communautaire avec la volonté de construire une majorité de projet pour chacun d'eux
- Q Engagements qui feront l'objet de contrats entre la Ville et les Conseils de quartier



# GÉRER RIGOREUSEMENT LES FINANCES DE LA VILLE

## NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS SUR TOUTE LA DURÉE DU MANDAT



### ENGAGEMENT N°1

● EN COURS

Nous n'augmenterons pas le taux de la taxe foncière (seul taux fixé par le Conseil municipal) des contribuables agenais sur toute la durée du mandat. Ce taux restera donc stable à Agen jusqu'en 2026. Après avoir envisagé une baisse de la fiscalité, synonyme d'une réduction des ressources et donc du service public, nous avons opté pour une stabilité des taux afin de maintenir voire d'augmenter la qualité du service public rendu sur la ville (sécurité, propreté...).

Encore une fois et pour la 21<sup>ème</sup> année consécutive, la Ville d'Agen n'a pas augmenté ses taux d'imposition communaux. Elle aurait pu être tentée de le faire, comme de nombreuses autres communes l'ont fait, afin de couvrir la hausse importante de ses dépenses, liée à l'inflation et à l'augmentation du coût de l'énergie. Il n'en est rien et c'est un choix fort de la municipalité qui assume par là-même la baisse de l'épargne brute qui en découle. Les taux d'imposition sont stables depuis plus de 20 ans. La dernière augmentation des taux d'imposition communaux remonte à 2003.

## MAÎTRISER L'ENDETTEMENT DE LA VILLE



### ENGAGEMENT N°2

● EN COURS

Jusqu'en 2026, nous maintiendrons la dette de la ville en-dessous de la moyenne des villes de notre taille (dette Agen 2018 : 690 € / habitant. - moyenne des villes 2018 : 1036 € / habitant).

Grace à une gestion rigoureuse (réduction des dépenses de fonctionnement et notamment maîtrise des dépenses de personnel) et malgré l'importance des projets d'investissement qu'elle conduit à bien, la Ville d'Agen dispose d'une dette maîtrisée et stable. Son encours de dette est de 22,3M€ à fin 2023, bien en dessous des communes équivalentes : 650 € par habitant à Agen contre 995 € par habitant pour la moyenne de la strate.

## CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT LE PROJET D'AGGLOMÉRATION 2020-2026



### ENGAGEMENT N°3

● PAROLE TENUE

Dès le 1<sup>er</sup> semestre 2020, nous proposerons au nouveau Conseil d'Agglomération une démarche de consolidation des programmes municipaux des communes membres et des priorités pour l'Agglomération agenaise sur la période 2020-2026. Cette démarche permettra de construire notre projet d'Agglomération avec la mise en place de la stratégie financière correspondante.

Cette démarche innovante a permis l'adoption, lors du débat d'orientations budgétaires 2021-2026, d'un programme d'investissement ambitieux à hauteur de 144 M€, marqué depuis mi 2024 par la réalisation du pont et du barreau de Camélat livrés en mai dernier. Ce programme est également fortement marqué par la transition et la sobriété écologique avec, notamment, la mise en oeuvre du plan d'économie en éclairage public. L'Agglomération d'Agen et ses communes membres ont également élaboré et approuvé, fin 2021, un pacte financier et fiscal définissant le cadre et les grandes orientations de leurs relations financières. Ce plan fera l'objet d'une 1<sup>ère</sup> évaluation d'ici fin 2024.

## VERS UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE DES COMPTES MUNICIPAUX



### ENGAGEMENT N°4

● EN COURS

Nous avons la volonté permanente de rendre compte de manière accessible et transparente de l'usage de l'argent public aux citoyens agenais. Pour cela, la Ville s'engagera dans la démarche de certification de ses comptes et nous étudierons l'opportunité de la mise en place d'une Cour des Comptes citoyenne.

Les comptes de la ville sont disponibles de manière ouverte sur la plateforme en open data de la Ville : [www.data.agen.fr](http://www.data.agen.fr). Afin d'aller plus loin dans cette volonté de transparence, la Ville s'est engagée dans l'expérimentation du Compte Financier Unique dès 2022 alors que rien ne l'y obligeait avant 2024. Cette étape importante vers la certification des comptes vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

La démarche d'évaluation des politiques publiques entamée au second semestre 2022 se poursuit sur la politique propreté et la lutte contre l'isolement des personnes âgées de plus de 80 ans en lien avec les quartiers, les administrés qui le souhaitent et le tissu associatif.

Fin 2024 la Ville va déployer de nouvelles modalités d'instruction et de suivi des subventions qu'elle attribue chaque année aux associations de manière à toujours garantir une meilleure administration des deniers publics.

En 2024/2025, les comptes de la Ville d'Agen et de l'Agglomération d'Agen seront contrôlés par la Chambre Régionale des Comptes. Nous nous engageons à diffuser très largement les retours de cette inspection.

# 1 - UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINNE DE LA VILLE

**STABILITÉ**  
FISCALE REMARQUABLE



**0%**

d'augmentation de fiscalité  
depuis 21 ans

données CFU 2023

**UN ENDETTEMENT**  
**FAIBLE**



**650 €**

par habitant

**UNE BONNE CAPACITÉ**  
**D'INVESTISSEMENT**



**13,2 %**

d'épargne brute soit 6,7M€

données CFU 2023

## 2 - UN CONTEXTE QUI RESTE DÉLICAT

**INFLATION 2023**



**+4,9%**

**DES TAUX D'INTÉRÊT**  
**ÉLEVÉS**



**3,79%**

pour les collectivités en 2023

**DES MESURES**  
**D'ÉCONOMIES DE**  
**FONCTIONNEMENT**



**-1 M€**

## 3 - UN RYHME D'INVESTISSEMENT SOUTENU QUI PRIORISE :

**LA FINALISATION DU**  
**PROJET DE MANDAT**



**24 M€**

investis en 2024

**LA TRANSITION**  
**ÉCOLOGIQUE**



**31%**

des investissements 2024

# RELEVER LE DÉFI

## DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU MIEUX VIVRE-ENSEMBLE

### LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA CITOYENNETÉ

#### CRÉER UN PARCOURS CULTUREL DU CITOYEN AGENAIS



##### ENGAGEMENT N°5



##### PAROLE TENUE

Les jeunes agenais et les nouveaux arrivants pourront vivre une expérience culturelle leur permettant de s'approprier l'histoire d'Agen et de développer le sentiment d'appartenance à leur ville et de fierté d'être Agenais. Dans ce cadre, une visite guidée de nos lieux patrimoniaux agenais, adaptée aux différents publics, sera organisée chaque année. Par ailleurs, nous poursuivrons notre engagement pour la langue et la culture occitane en confirmant la nomination d'un référent et en étudiant au cas par cas toutes les opportunités de promotion de celles-ci.

La direction de l'action culturelle a développé avec l'application Citygem, application dédiée aux balades connectées, un parcours piéton dans le centre historique d'Agen. Ce parcours d'une durée d'environ 1h doit permettre aux Agenais comme aux nouveaux arrivants ou aux visiteurs de passage de découvrir l'histoire de notre ville à travers son patrimoine. Des Nitiobroges au XXème siècle, 2000 ans d'histoire sont ainsi parcourus de l'Ermitage au Boulevard Carnot, en passant par les Cornières et la passerelle Michel Serres.

Via un smartphone, en totale autonomie grâce à un audio guidage GPS intelligent., l'audioguide accompagne le flâneur urbain vers chaque point d'intérêt (lieu, bâtiment, personnage) à travers la ville, le tout ponctué d'anecdotes afin de rendre la visite ludique.

#### FAIRE MÉMOIRE DE MICHEL SERRES



##### ENGAGEMENT N°6



##### PAROLE TENUE

Nous ferons mémoire de notre illustre agenais Michel Serres en s'appuyant sur les propositions émises par la commission municipale présidée par Pierre CHOLLET.

Après le baptême de la Passerelle Michel Serres et l'ouverture de l'espace mémoire consacré à Michel Serres au sein de la médiathèque en 2021, les Rencontres philosophiques Michel Serres font désormais partie des grands temps forts de la vie culturelle agenaise et s'inscrivent parmi les festivals qui comptent au plan national. Organisées pour le compte de la Ville d'Agen par l'association " Les Amis agenais de Michel Serres ", elles rassemblent les grands penseurs, scientifiques, philosophes et auteurs de notre temps pour des conférences, débats, tables rondes, ciné philo et ateliers pour enfants.

La dernière édition sur l'Intelligence artificielle a rassemblé plus de 10 000 participants. La 4<sup>ème</sup> édition programmée du 8 au 11 novembre 2024 aura pour thème ambitieux « Maintenant, on fait la paix ».

#### UNE LAÏCITÉ APAISÉE



##### ENGAGEMENT N°7



##### PAROLE TENUE

Dans le même esprit que ce qui est organisé dans plusieurs villes de France (Bordeaux...) depuis de nombreuses années, nous installerons le Conseil de la Laïcité Citoyenne d'Agen, pour favoriser le partage, la connaissance mutuelle et le dialogue entre les élus et les représentants des différents cultes et courants philosophiques présents sur Agen.

Dans ce cadre, une première conférence interreligieuse Regards Croisés a été organisée en décembre 2022 sur le thème " la solitude, mal du XXIème siècle ". En novembre 2023, une conférence autour de la question de la " fin de vie " s'est tenue autour d'intervenants issus d'horizons divers (représentants du culte, professionnels, élus et bénévoles associatifs engagés localement ou nationalement).

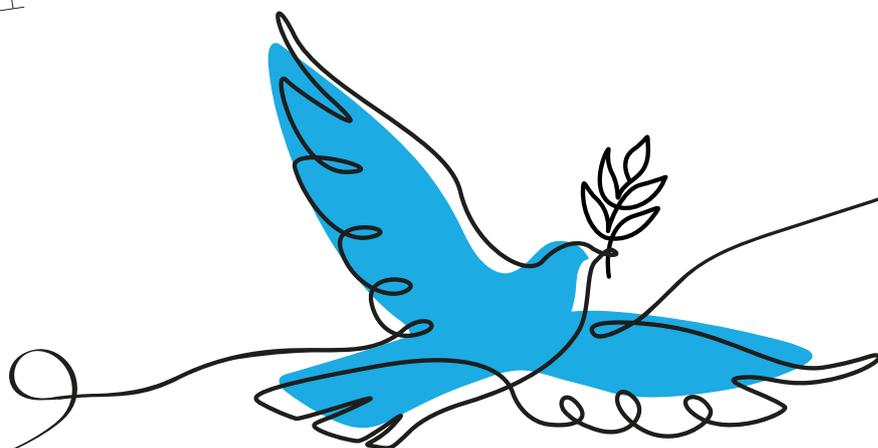
Au-delà de ces réunions thématiques la municipalité agenaise souhaite formaliser la création d'un Conseil de la laïcité citoyenne d'Agen dont les objectifs sont de débattre avec tous les courants de pensée de la ville de toutes les questions relevant des compétences municipales qui intéressent le vivre-ensemble et le fait religieux (cimetières, cantine...), de participer aux grands débats nationaux sur les problèmes sociétaux (isolement, fin de vie...) et d'être un lieu d'échanges permettant aux différentes communautés spirituelles de la ville de se connaître en s'assurant d'un respect mutuel dans le cadre des lois de la République.

Aussi, cette instance de concertation locale présidée par le Maire d'Agen et composée, outre d'élus du Conseil Municipal, d'un représentant des principaux cultes religieux : catholique, juif, musulman, protestant, d'un représentant du mouvement laïque, d'un représentant de la franc-maçonnerie ainsi que d'un représentant de l'Etat et de l'Education Nationale s'est réuni pour sa première réunion le 7 février 2024.



QUATRIÈME ÉDITION

RENCONTRES  
PHILOSOPHIQUES  
**MICHEL  
SERRES**



*Maintenant,  
on fait la paix*

dans la Vie intime, dans la Cité, sur la Terre

**8 > 11 NOV.** | **AGEN**  
2024 | *Parvis de la mairie*

DÉBATS - RENCONTRES - CONFÉRENCES - ATELIERS - LIBRAIRIE



## LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA SOLIDARITÉ

### SOUTENIR LES FAMILLES MONOPARENTALES



#### ENGAGEMENT N°8

● PAROLE TENUE

Pour les aider dans leurs démarches administratives, dans leur recherche d'emploi ou de formation, la Ville mettra en place un service de soutien aux familles monoparentales dans les centres sociaux en envisageant par exemple des modes de garde ponctuels pour les enfants (1 à 2 heures).

Dans le cadre du renouvellement des contrats de projets des centres sociaux, la question des familles en situation de monoparentalité a été un axe majeur (1 800 familles à Agen). En effet, nos projets sociaux de territoire ont la vocation à mettre en place une offre d'accompagnement à la parentalité en s'appuyant sur le tissu partenarial existant mais également sur de nouveaux lieux et de nouvelles méthodes. En parallèle, le 27 novembre dernier, la ville d'Agen s'est engagée par voie conventionnelle avec l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) pour la mise en place d'un programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité (PSFP) qui s'adresse aux familles avec des enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 11 ans avec une priorité pour les familles monoparentales.

### DÉVELOPPER NOTRE PLATEFORME D'ACTIVITÉS POUR LES SENIORS



#### ENGAGEMENT N°9

● PAROLE TENUE

Nous renforcerons l'offre de services et d'animations portée par le Pôle Senior de la Mairie auprès de nos aînés, particulièrement en ce qui concerne la santé, le numérique, la culture en développant ces activités dans les quartiers. La mise en place de services ciblés y sera également étudiée (livraisons, courses, double de clés...).

Le pôle sénior du CCAS a développé des actions en ville et des partenariats avec les maisons de retraite pour faire bénéficier de ses actions au plus grand nombre. Le projet d'ouvrir la maison des séniors est prévue pour la fin d'année 2024. Parallèlement, le premier tiers lieu numérique dédié aux séniors, l'Espace numérique Montesquieu, a ouvert ses portes au sein du CCAS en juin 2022.

### LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET FAVORISER LES COLOCATIONS DANS DE PETITES RÉSIDENCES



#### ENGAGEMENT N°10

● PAROLE TENUE

L'offre agenaise en matière de logement en faveur des personnes âgées existe et elle est diversifiée. Néanmoins, le modèle EHPAD, et notamment ceux de taille importante, est clairement remis en cause, malgré le dévouement des équipes qui y travaillent, suite à la crise sanitaire. La ville doit prendre sa part dans ce constat. Afin d'éviter les sources de contamination, mais également de lutter contre l'isolement, nous encouragerons la construction de colocations ou de petites résidences pour personnes âgées qui seront accompagnées par des prestataires de services agréés par la Ville. La localisation proche de toute commodité sera recherchée. Par ailleurs, il conviendra également de s'intéresser au concept d'habitat inclusif et partagé (Cf rapport Piveteau) ainsi qu'à l'habitat intergénérationnel.

Le dispositif de lutte contre l'isolement des aînés, le programme NINAA (Non à l'isolement de Nos Aînés Agenais) est en cours de déploiement. 7 quartiers volontaires sont en cours de réalisation pour ce début d'année 2024. Ils s'ajoutent aux 4 quartiers réalisés en 2023. Ce dispositif s'adresse aux plus de 80 ans qui sont visités par des équipes citoyennes (conseils de quartier, services civiques et agents du CCAS) qui échantent sur leurs attentes ou besoins afin que le CCAS leur apporte des solutions.

### RENFORCER LA CAPACITÉ D'HÉBERGEMENTS RELAIS POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES



#### ENGAGEMENT N°11

● PAROLE TENUE

La Ville se doit d'être garante d'une capacité d'accueil d'urgence renforcée des femmes victimes de violences en leur réservant un certain nombre d'appartements meublés disponibles.

Depuis septembre 2021, la ville d'Agen a mis en place un dispositif d'appartement relais. Il s'agit de logements intermédiaires en complément des dispositifs existants et ne sont pas des hébergements d'urgence et de mise à l'abri. En 2024, la ville dispose donc de deux appartements dont la mise en œuvre est assurée par son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). De plus, dans un souci d'accompagnement global de la victime et de sa sphère familiale, la Ville d'Agen a sollicité les services de deux associations spécialisées (CILIOHPAJ/CLAIR FOYER) dans l'accompagnement social. Cette mission spécifique a pour but d'inscrire la victime dans un parcours de reconstruction et de l'accompagner vers un logement pérenne.

## RESTER CHEZ SOI LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE : UNE RÉSIDENCE INCLUSIVE POUR PERSONNES ÂGÉES EN CONSTRUCTION À POMPEYRIE (QUARTIER LA VILLETTE, PRÈS DE LA CASERNE DES POMPIERS)

Conformément à l'engagement de mandat n°10, Agen Habitat porte pour le compte de la Ville d'Agen, la réalisation en centre-ville, d'une première résidence pour personnes âgées répondant aux critères de l'habitat inclusif de taille modeste, à proximité des commerces et des services, bénéficiant d'espaces partagés et dont les logements sont adaptés à la perte d'autonomie.

L'objectif de cette résidence de 15 logements est d'apporter une réponse à l'isolement de nos aînés, à travers la promotion d'une offre d'habitat accessible et intermédiaire entre l'Ehpad et le domicile ordinaire.

Organisé autour d'une salle de vie commune et intégrant la présence d'animateur, ce projet vise à prévenir la perte d'autonomie en permettant le maintien aussi longtemps que possible dans un logement privatif garantissant l'intimité.

Porté par Agen Habitat, avec le soutien de la Ville d'Agen, de l'Agglomération d'Agen et du Conseil départemental 47, le budget global est de 2,2 millions d'euros TTC.

Les travaux devraient débuter à la rentrée 2024 pour une mise en service fin 2025.



**CHEZ NOUS, À AGEN,  
ON PREND SOIN  
DE SES VOISINS,  
ON PREND SOIN  
DE NOS ANCIENS**

ville d'  
**Agen**  
[www.agen.fr](http://www.agen.fr)



**VOUS PENSEZ CONNAÎTRE OU ÊTRE UNE PERSONNE ISOLÉE ?  
VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER EN TANT QUE BÉNÉVOLE ?  
CONTACTEZ LE CCAS D'AGEN AU 05 53 66 12 56 - Informations sur [www.agen.fr](http://www.agen.fr)**

## LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA CULTURE POUR TOUS

### FAIRE ENTRER LE MUSÉE DANS LE XXI<sup>ÈME</sup> SIÈCLE ET L'INSÉRER DANS UN PROGRAMME ARCHITECTURAL MODERNE



#### ENGAGEMENT N°12

● EN COURS

Afin de répondre aux nouveaux usages, nous proposerons un réaménagement moderne de ce lieu : un véritable accueil avec une boutique, une salle de conférence-auditorium, une nouvelle scénographie pour nos collections permanentes et l'amélioration de l'accessibilité. Nous ouvrirons le Musée à la photographie avec l'aménagement d'une salle dédiée à notre illustre agonais, Louis Ducos du Hauron.

Des travaux d'assainissement, lancés en 2020, constituent une opération préalable au chantier de rénovation du musée. La phase actuelle de travaux concerne la restauration des toitures et d'une partie du réseau des eaux pluviales.

Ce chantier, concomitant, avec la restructuration du musée et devrait prendre fin en septembre 2027. La première phase, qui concerne les toitures de l'hôtel d'Estrades, s'est achevée à l'été 2024. Le jury final du concours de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension du musée s'est réuni le 21 décembre 2023. Il a permis de retenir le projet d'Architectures Adelfo Scanarello.

Ce projet majeur connaîtra une première étape spectaculaire vers fin 2025 avec la démolition de l'aile Aunac, rajoutée au XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette démolition rendra au Musée sa splendeur originelle (voir page 16).

### CONFIRMER L'ÉGLISE DES JACOBINS COMME LIEU D'EXPOSITION TEMPORAIRE



#### ENGAGEMENT N°13

● PAROLE TENUE

Après le succès rencontré par l'exposition-événement Goya à l'Église des Jacobins, nous confirmerons ce magnifique site comme le lieu d'exposition temporaire de la Ville en y accueillant notamment les expositions du Centre Culturel.

Rattachée au musée en 1991, l'église des Jacobins a reçu en 2019 l'homologation du Ministère de la culture pour accueillir des prêts des autres musées et, par conséquent, des expositions temporaires d'envergure, à l'image de l'exposition Goya, génie d'avant-garde. Le maître et son école (novembre 2019-février 2020) qui a réuni plus de 30 000 visiteurs. Le lieu entend faire alterner des présentations d'art ancien et d'art moderne/contemporain pour valoriser tant le patrimoine agonais que les productions et courants artistiques nationaux.

La réfection des couvertures de l'église des Jacobins est programmée fin 2024/début 2025 pour préparer l'exposition "Lumières françaises : Agen et son siècle d'or" prévue en 2025.

### CRÉER UNE 3<sup>ÈME</sup> SALLE DE CINÉMA "ART ET ESSAI" AU STUDIO FERRY



#### ENGAGEMENT N°14

● EN COURS

Aujourd'hui, les Montreurs d'Images accueillent plus de 60 000 spectateurs chaque année. Au regard de cette réussite, nous créerons une troisième salle au plus tard en 2023.

Propriété de la Ville d'Agen mais exploité par l'association des Montreurs d'Images, le cinéma Art et Essai " Studio Ferry " se modernise avec la construction d'une 3<sup>ème</sup> salle. Les travaux ont démarré en février 2024 pour une livraison prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Le coût total du projet est d'1,2 M€..

### OFFRIR UN ÉVEIL "MUSIQUE ET DANSE" À TOUS LES ENFANTS DE NOS ÉCOLES AGENAISES



#### ENGAGEMENT N°15

● PAROLE TENUE

Nous proposerons de mettre en place des apprentissages "musique et danse" pour les enfants du primaire avec des intervenants spécialisés afin de leur faire découvrir ces disciplines et de créer des passerelles entre nos écoles et notre conservatoire.

L'objectif est atteint avec un projet construit en partenariat avec l'Education Nationale et les services de la ville d'Agen et notamment son Conservatoire. A ce jour, le conservatoire touche environ 1 200 élèves en cycle 2 et 3 de toutes les écoles élémentaires publiques de la ville d'Agen et d'une école privée.

Des actions sont aussi en place avec les écoles maternelles, le réseau petite enfance et le périscolaire autour de la musique et de la danse. L'ensemble de l'offre proposé par les acteurs permet d'assurer une répartition sur toutes les écoles volontaires dans ce projet " danser à tue-tête " qui touche 900 élèves de la ville d'Agen.

## TRANSFORMER LA MÉDIATHÈQUE EN LIEU DE VIE ET D'ÉTUDE



### ENGAGEMENT N°16

● EN COURS

Nous proposerons une véritable politique publique de développement de la lecture en accompagnant les jeunes en " difficulté de lecture " et en transformant la médiathèque en lieu de vie et d'étude. Concrètement, nous améliorerons les conditions de confort de la salle de lecture (climatisation, élargissement des horaires pour les étudiants...) et d'accès aux journaux et magazines.

Afin de mener à bien les travaux d'envergure pour faire de ce lieu un tiers-lieu culturel numérique tourné principalement vers la jeunesse, la ville a retenu le cabinet d'architecte Basalt, spécialisé dans l'aménagement de médiathèques en tiers-lieux. Les travaux se dérouleront durant l'année 2025 pour une livraison d'une médiathèque transformée fin 2025, pour un montant de travaux s'élevant à 2 millions d'euros. Les activités de la médiathèque et notamment les prêts se poursuivront pendant les travaux tant sur le site actuel que dans un autre lieu, actuellement à l'étude.

## APRÈS LE CENTRE CULTUREL, LE CENTRE-VILLE CULTUREL ! DÉMÉNAGEMENTS ET RÉINSTALLATIONS RÉUSSIS.

Devenu vétuste et surtout non-accessible aux personnes à mobilité réduite, le Centre Culturel André Malraux fermait ses portes en 2022.

La Ville d'Agen a donc décidé de reloger les différentes associations présentes en investissant différents bâtiments de la ville de manière à créer un véritable centre-ville culturel.

Cinq associations CEDP, Etudes Occitanes, Garonne Volga, les Amis de Nishinomya et Culturax d'Oc ont été accueillies, dans l'ancien logement de fonction de l'école Joseph Bara située 35 bis rue Bara, en décembre 2023 dans des locaux refaits à neuf avec création d'un ascenseur extérieur.

C'est au 15 et 15 bis rue Jean Terles, dans des locaux municipaux à proximité immédiate des Montreurs d'Images qu'ont été installées la Bibliothèque Sonore et l'Université du Temps Libre.

Enfin, le 1er juin dernier, cinq associations d'arts plastiques qui proposent cours hebdomadaires ou stages de dessin, de peinture, de poterie, d'aquarelle, d'art thérapie.... à destination des enfants et des adultes ont investi l'aile ouest de la médiathèque qui était auparavant fermée au public. (ADICEA, CREA 47, Beaux-Arts de l'Agenais, CBA et l'atelier de Corinne VILCAZ)

L'accueil des associations va renforcer les synergies entre les publics et les activités proposés au sein de la médiathèque et des différentes associations.



*l'orchestre " Légato " a donné un concert à l'occasion de l'inauguration de l'aile ouest de la médiathèque*

## LA RÉNOVATION DU MUSÉE DES BEAUX ARTS SE PRÉCISE !

Engagement N°12 de son programme de Mandat, la rénovation de son musée des Beaux-Arts vient de connaître une avancée majeure.

Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, garantir la conservation des collections et ainsi faire entrer le musée dans le XXI<sup>e</sup> siècle (engagement n° 12 du projet de mandat). Le musée, dont les collections bénéficient de l'appellation Musée de France, est actuellement positionné au sein d'un ensemble architectural complexe, composé de quatre hôtels particuliers (hôtels d'Estrades, de Vours, Vergès et Monluc), protégés par classement ou inscription au titre des Monuments historiques, et d'un pavillon Aunac (extension réalisée fin XIX<sup>e</sup> siècle), situés dans le secteur du Site patrimonial remarquable (SPR) agenais.

Le jury final du concours de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension du musée s'est réuni le 21 décembre 2023. Le projet d'Architectures Adelfo Scanarello a été retenu. S'en est suivie une phase de négociations, débutée avec le lauréat au printemps 2024, aujourd'hui terminée.

Les grandes lignes de cette proposition prévoient la destruction de l'aile Aunac et la consécration de l'ensemble du rendez-de chaussée au fonction d'accueil du public.

Une réunion tripartite entre l'architecte, la Ville et les services de l'Etat s'est tenue fin juin et elle a permis de lever les points de vigilance soulevés lors du jury de sélection et de commencer à établir un calendrier. La rénovation du Musée est un projet important par son ampleur, sa durée et son coût. Il sera étalé sur plusieurs années. Toutefois, les premiers travaux et notamment, la destruction de l'aile Aunac, seront réalisés avant fin 2025.

En parallèle, l'équipe du musée poursuit la sélection des œuvres qui intégreront le nouveau parcours de visite ainsi que le chantier de restaurations qui en découle tout en préparant le déménagement à venir des collections.



*Projection de la future entrée du Musée par la rue Chaudordy*

## LE VIVRE-ENSEMBLE ET LE SPORT POUR TOUS

### FAVORISER LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS



#### ENGAGEMENT N°17

● PAROLE TENUE

La crise sanitaire nous incite à promouvoir la pratique du sport en plein air par des équipements, des offres d'initiation et d'accompagnement, des transports... Nous assistons à l'émergence de pratiques sportives de loisirs et de plein air. Nous proposerons à la prairie du Pont Canal, une fois par semaine, des initiations et des cours gratuits de différentes disciplines, en partenariat avec les associations sportives. D'autres sites seront envisagés en fonction des pratiques sportives concernées. Nous poursuivrons notre politique en faveur du développement du sport féminin et du sport adapté.

Depuis 2021, le Service des Sports organise chaque année de Mai à début Octobre des animations sportives tous les dimanches matins (10 à 12h) à la prairie du Pont Canal.

En partenariat avec les clubs sportifs, ces animations permettent la découverte de nouveaux sports ou d'associations et sont une excellente manière de s'initier tout en profitant d'un moment agréable en famille ou entre amis. L'année 2024 sera bien évidemment sur la thématique de la découverte des disciplines olympiques. Le dernier dimanche (octobre 2024) est spécialement dédié à Octobre Rose.

Les dernières mesures de la pratique sportive à Agen confirment Agen comme ville sportive !

- 8 000 agenais pratiquent un sport à l'intérieur de nos 61 clubs
- Le sport féminin agenais continue sa montée en puissance – 44% de nos licenciés sont des femmes soit 4% de plus que la moyenne nationale...Championnes, les agenaises !

### CRÉATION D'UN "PUMP TRACK" À LA PRAIRIE DU PONT CANAL



#### ENGAGEMENT N°18

● PAROLE TENUE

En complément du Skatepark installé sur la Prairie des Iles, nous construirons un "pumptrack" pour BMX, skateboard, rollers ou trottinettes. Le programme de ce parcours, en boucle fermée, reste à déterminer avec les pratiquants des disciplines concernées.

Depuis 2022, un pumptrack est implanté à la prairie du pont Canal. Cette nouvelle infrastructure vient compléter le skate park réalisé en 2017 et consacre le lieu comme un formidable site dédié aux sports de glisse. En lien avec le conseil de quartier "Jasmin" qui a participé aux aménagements urbains et avec l'association de skate, l'implantation de cet équipement a participé activement à la requalification de la prairie du pont canal. Le site rencontre un succès important auprès des plus jeunes mais aussi des adultes et des parents qui l'investissent comme un nouvel espace de loisirs en famille.

### SÉCURISER ET MODERNISER LA PLAINE DES SPORTS D'ARMANDIE. EN FAIRE UN DES LIEUX FAVORIS DE VIE DES AGENAIS



#### ENGAGEMENT N°19

● PAROLE TENUE

Nous mettrons aux normes le Stade Armandie et nous moderniserons la plaine des sports pour apporter aux joueurs et aux amateurs de rugby agenais, sécurité et confort. Pour cela, nous couvrirons la tribune Lacroix, nous construirons une nouvelle tribune Ferrasse accessible, sûre et confortable. Enfin, nous construirons de nouveaux vestiaires associatifs à proximité de Rabal qui seront mis à disposition de l'association SUA Rugby et de tous les clubs environnants (Athlétisme, Pelote...). Parallèlement, nous faciliterons la construction d'un hôtel sur l'emplacement de la "Butte à Bébert".

La Ville d'Agen a engagé un programme ambitieux en direction de ses équipements sportifs, avec entre autres la rénovation du stade Armandie et de la Plaine des Sports. Livré en Octobre 2022, le stade Armandie désormais modernisé constitue un formidable équipement qui participe au développement du club de Rugby mais également au rayonnement de la Ville. Le stade constitue un des fleurons Agenais et un des équipements de référence du département.

Cette modernisation nécessaire s'est structurée autour de la couverture de la tribune Lacroix mais aussi de la démolition et de la reconstruction de la tribune Ferrasse.

Le club pour sa part a participé significativement au projet en prenant à sa charge l'aménagement de la tribune Basquet qui accueille désormais ses installations sportives intérieures (musculature, espaces médicaux...) et ses espaces administratifs. Le projet d'hôtel porté par des investisseurs privés sur la Butte à Bébert est pour le moment reporté.

L'année 2022 a par ailleurs vu la livraison et la mise en service du pôle sportif Natalie Thoumas-Gui pour 2,5M€ au cœur de la Plaine des Sports. Cet espace permet d'accompagner les clubs agenais dans leur développement et la recherche de la haute performance avec ses espaces de réunion, médicaux et de musculature. Le Pôle Sportif a permis de remédier à la vétusté et à l'insuffisance des anciens vestiaires associatifs, qui ont été détruits dans le cadre de la reconstruction de la tribune Ferrasse.

Enfin, en 2025, la Ville construira l'espace mémoire Albert Ferrasse pour honorer le parcours d'Albert Ferrasse, faire une promotion moderne de notre sport identitaire, le rugby, et d'y installer notre service des sports au cœur du complexe d'Armandie.

## RÉORGANISER ET MODERNISER LES INSTALLATIONS DES SUA TENNIS, FOOTBALL ET ATHLÉTISME



### ENGAGEMENT N°20

● PAROLE TENUE

Nous réinstallerons de manière cohérente avec le projet de la Plaine des Sports, le SUA Athlétisme, le SUA Tennis et le SUA Foot. Le SUA Football, premier club agenais en nombre de licenciés, doit bénéficier d'installations (terrains, tribune..) qui lui permettent d'accueillir ses licenciés dans de bonnes conditions.

La ville d'Agen aura fait du sport une de ses priorités du mandat. Un programme important de travaux et d'investissements aura été mené permettant d'améliorer de manière globale les infrastructures utilisées par les sportifs.

Le programme a débuté par le football, dont les installations rue de Lille ont été rénovées en 2022. Le club bénéficie désormais d'un nouveau terrain synthétique, d'un espace de futsal ainsi que d'un parvis permettant l'organisation de manifestations. Le SUA football est désormais un club aux installations de très bon niveau, capable d'accompagner la progression de ses équipes jeunes ou séniors.

Hors périmètre mais équipement sportif majeur de la ville, Le Stadium Municipal d'Agen a également bénéficié d'importants travaux en 2023. L'Agen basket Club évolue désormais dans un nouvel écrin et sur un parquet de dernière génération. Les installations largement remaniées permettent désormais d'accueillir les partenaires du club dans des loges au plus près de terrain et d'organiser des opérations événementielles.

L'année 2024 a permis la modernisation de la tribune Rabal et de fournir aux clubs d'Athlétisme et de Triathlon un espace athlétique couvert offrant la possibilité de développer des actions en matière de sport santé, de pratiques douces. Ces travaux ont également permis une mise en accessibilité globale de la piste d'athlétisme pour les sportifs en situation de handicap.

2025, enfin, sera l'année du Tennis. Les études en cours doivent arrêter le programme précis qui permettront au SUA Tennis d'évoluer dans un club house rénové et adapté visant à redonner au club les moyens d'accueillir ses adhérents au mieux.

Plus que jamais, le parc des sports est désormais le premier équipement sportif de la ville et joue, au bénéfice de ces aménagements, un rôle important auprès de l'ensemble des pratiquants agenais, de haut niveau ou amateurs ainsi que des scolaires.



## TRANSFÉRER L'ACTIVITÉ DU CANOË KAYAK À PASSELIGNE



### ENGAGEMENT N°21

● EN COURS

En partenariat avec le club, nous transférerons les installations du Canoë Kayak (vestiaires et stockage des bateaux) sur le Parc de Passeligne et démolirons les installations actuelles pour embellir le site du Canal et du coteau de l'Ermitage.

Le déménagement du club sera effectué en 2024, celui-ci sera accueilli dans des installations provisoires en 2024 et dans un bâtiment adapté à proximité du plan d'eau en 2025.

## 24 ANS APRÈS, LES AGENAIS ONT (TRÈS BIEN) ACCUEILLI LE TOUR DE FRANCE !

Vendredi 12 juillet, Agen a vécu au rythme du vélo et de la 13<sup>ème</sup> étape du Tour de France. Autour du Gravier où était positionné le village départ, de nombreuses animations étaient organisées par la Ville et ses partenaires (Conseil départemental, Bureau Interprofessionnel du Pruneau, UMIH....).

Plus de 20 000 personnes étaient rassemblées, les uns pour apercevoir les coureurs et obtenir photo ou autographe, les autres plus intéressés par les cadeaux distribués par la caravane publicitaire mais tous ravis de participer à cette fête populaire.

A 13h30, les coureurs s'élançaient vers Pau pour un périple de 170km et la fête se poursuivait en ville avec de nombreuses animations organisées place des laitiers et place Wilson.

A cette occasion, les territoriaux de la Ville et de l'Agglomération d'Agen ont rendu une copie très professionnelle. Merci à celles et ceux qui ont travaillé du service des sports, de la com, de la voirie, des services techniques, de la propreté, des espaces verts, de la police et ... à tous les autres ! Merci aussi à nos partenaires le Conseil Départemental, le Bureau Interprofessionnel du Pruneau, le Groupe Faurie et à toutes les forces de sécurité et de secours, l'ENAP et les services de l'Etat.



Agen s'est faite belle pour le tour de France : ici la prairie du Pont Canal



Echanges de cadeaux entre Jean DIONIS, Maire d'Agen et Christian PRUDHOMME, directeur du Tour de France



Enorme succès populaire pour le Tour de France à Agen



Des champions sympas et accessibles



Notre première adjointe Clémence BRANDOLIN-ROBERT a donné le départ de la 13<sup>ème</sup> étape avec Philippe SELLA, Sophie BORDERIE, présidente du Conseil Départemental et Daniel BARNIER, Préfet de Lot-et-Garonne



Les leaders du Tour au départ sur le Gravier

## LE VIVRE-ENSEMBLE ET LA SANTÉ POUR TOUS

### CRÉER UNE MAISON DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLE



#### ENGAGEMENT N°22

#### ● PAROLE TENUE

La crise sanitaire impose de revoir les pratiques en matière de consultation et notamment de développer la télémédecine. Afin de répondre aux nouveaux usages, nous proposerons à l'Agglomération la création d'une maison de santé, en centre-ville, dans un lieu facile d'accès, moderne et équipé regroupant des professionnels tels que médecins, infirmières, kinésithérapeutes, dentistes. Nous proposerons qu'elle devienne un site pilote pour la téléconsultation de spécialistes. Il conviendra aussi de promouvoir les associations d'éducation thérapeutique en les aidant à s'y implanter.

Afin de répondre aux besoins des agenais en matière d'offre médicale, la Ville d'Agen a facilité la création et l'installation du projet de Pôle Santé SAGEO qui a ouvert ses portes au 151, boulevard de la République à Agen avec deux médecins généralistes et une infirmière. Au 28 juin, ce pôle est déplacé au 2 place du Maréchal FOCH dans sa configuration définitive. Avec 4 médecins et une infirmière, le pôle est également équipé d'un espace de téléconsultation et assure une permanence des Soins de 20h à 22h pour des urgences non vitales ou des soins non programmés.

### ENCOURAGER LES "PREMIERS SECOURS" D'URGENCE PAR LES CITOYENS



#### ENGAGEMENT N°23

#### ● PAROLE TENUE

En lien avec les associations et les conseils de quartier, nous encouragerons la formation des citoyens aux "premiers soins d'urgence" et le renforcement du maillage des défibrillateurs sur la ville.

Lancement des en septembre 2023. Tous les trimestres, et ce jusqu'à la fin du mandat, une quinzaine de sessions d'initiations aux gestes de premiers secours sont ouvertes gratuitement aux citoyens agenais. Depuis le lancement de l'opération, c'est déjà près de 215 citoyens qui ont été formés.

## UNE NOUVELLE OFFRE DE SANTÉ EN CŒUR DE VILLE



*Inauguration du centre de santé SAGEO,  
2, place du Maréchal Foch, le 28 juin dernier*

Le constat sur Agen est édifiant : 19% de la population agenaise est sans médecin traitant désigné et l'offre de soin sur l'Agglo manque de professionnels de santé (notamment de médecins, ophtalmologues, dentistes, gynécologues)

La ville a très tôt identifié que pour attirer les nouvelles générations de médecins, il était nécessaire de créer des conditions répondant notamment à leur volonté de travailler dans des environnements regroupant plusieurs professionnels de santé.

Ainsi, deux porteurs de projet privés se sont installés en centre-ville ces derniers temps :

- Le centre IDP situé au 155, boulevard de la République accueillant des professionnels paramédicaux et des cabines de téléconsultation
- et le centre de santé SAGEO qui porte 5 pôles de santé pluridisciplinaires en France (plateaux techniques de ville et de proximité) s'est installé fin juin 2024 dans ses locaux définitifs au 2, place du Maréchal Foch.

Sur plus de 500m<sup>2</sup> et 3 niveaux, le centre accueillera 4 médecins et 1 infirmière et des activités complémentaires autour du soin de la femme et de la radiologie / échographie seront mises en place rapidement.

La lutte contre la désertification médicale est devenue une réalité même en centre-ville d'Agen avec un seul objectif garantir l'accès aux soins pour tous les agenais. Le développement du centre de santé Sagéo est une première réussite dans ce combat qui ne fait que commencer.

## AGEN VILLE PROPRE : AUX ACTES CITOYENS

### MODIFIER PROGRESSIVEMENT LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN CŒUR DE VILLE



#### ENGAGEMENT N°24

● EN COURS

Nous proposerons de basculer progressivement le mode de collecte actuel des sacs en porte à porte du centre-ville au profit de points d'apports volontaires et de conteneurs enterrés. Ce système, dont l'expérimentation a été conduite dans le quartier Jasmin-Les Iles (14), offre une plus grande souplesse aux habitants. Ce nouveau mode de collecte permettra également de réduire les dépôts sauvages et ainsi d'améliorer la propreté générale de la ville. En parallèle, nous proposerons à l'Agglomération d'étudier et de mettre en place un nouveau système de collecte et de valorisation des encombrants. La crise sanitaire a développé le volume des déchets domestiques par le renforcement du temps de présence à domicile. Une action en faveur du traitement des biodéchets sera initiée sur la base du déploiement des composteurs individuels ou collectifs.



La Ville d'Agen est en première ligne de la « révolution des poubelles » de l'Agglomération (cf page suivante). Elle le fait pour des raisons écologiques, fiscales et de propreté urbaine.

Le basculement de la collecte des déchets ménagers, du porte à porte en points d'apports volontaires sera généralisé sur la ville à l'horizon 2025. Le déploiement se fera quartier après quartier.

Après avoir identifié les lieux d'implantation possible des points d'apports volontaires avec les associations de quartier concernés, les services de l'Agglomération procèdent actuellement aux études techniques. Le programme de travaux est bouclé pour les quartiers Jasmin, Cathédrale et Saint Hilaire et les premiers points de collecte ont été posés rue de Iles, rue Péristyle du Gravier, contre allée av G De Gaulle, rue Lomet, rue Lakanal et rue Jules Ferry.

Parallèlement à ce changement d'habitude, la collecte des biodéchets sera également progressivement déployée sur la ville.

### LUTTER PLUS EFFICACEMENT CONTRE LES INCIVILITÉS



#### ENGAGEMENT N°25

● EN COURS

Nous développerons de nouvelles procédures (brigade en civil, recours à la vidéoprotection...) pour prendre en flagrant-délit et sanctionner les auteurs d'incivilités (déjections canines, mégots...).

Depuis 2020, nous multiplions les actions pour lutter efficacement contre les incivilités. L'assistance de la vidéo permet d'agir sur les points de dépôts de déchets et encombrants. Plus de 1200 opérations de verbalisation par les agents assermentés, toutes incivilités confondues (sacs, encombrants et déjections canines) ont été recensées pour l'année 2023.

### INVESTIR MASSIVEMENT DANS DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS DE PROPRETÉ URBAINE



#### ENGAGEMENT N°26

● PAROLE TENUE

Nous renforcerons nos équipes propreté et nous ferons un effort d'investissement en équipements spécifiques de propreté urbaine nouvelle génération (Glutton, nettoyeuse haute-pression...) propres et silencieux.

Les deux dernières années ont permis à la Ville d'Agen de continuer ces investissements en termes de matériel de nouvelle génération avec notamment trois mini-bennes électriques, une berline électrique et une nouvelle balayeuse. Tous ces équipements sont plus silencieux et plus propres.

Une nouvelle organisation du service propreté est en cours de définition pour améliorer la qualité du service rendu aux Agenais.

### SENSIBILISER LES AGENAIS À LA PROPRETÉ DES LIEUX PUBLICS



#### ENGAGEMENT N°27

● EN COURS

Nous engagerons auprès des Agenais un gros effort de communication et de sensibilisation au respect de la propreté des lieux publics.

Une campagne de communication " Aux Actes Citoyens " a été menée pour sensibiliser les citoyens à la propreté dans l'espace public. Parallèlement, des corbeilles bi-flux permettant le tri des emballages sur la voie publique ont été déployées en centre-ville dans les parcs, places et espaces piétons. Le service propreté s'astreint quotidiennement à les vider et les entretenir.

De même, les agents de la brigade propreté mènent des actions de sensibilisation auprès de la population, on dénombre 389 constats de prévention pour l'année 2023, 89 pour les 5 premiers mois de l'année 2024.

## RÉVOLUTION DES POUBELLES AN II : LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la loi oblige les collectivités à collecter des biodéchets alimentaires. Si le tri de ces biodéchets s'impose à tous, les Agenais, en fonction de leur typologie d'habitat, ne sont pas collectés de la même façon.

Plus communément appelés "déchets de cuisine et de table", les biodéchets sont constitués des restes de repas (trognons, os, arêtes de poisson...), de préparation de repas (épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'oeufs...) ou encore de produits périmés non-consommés.

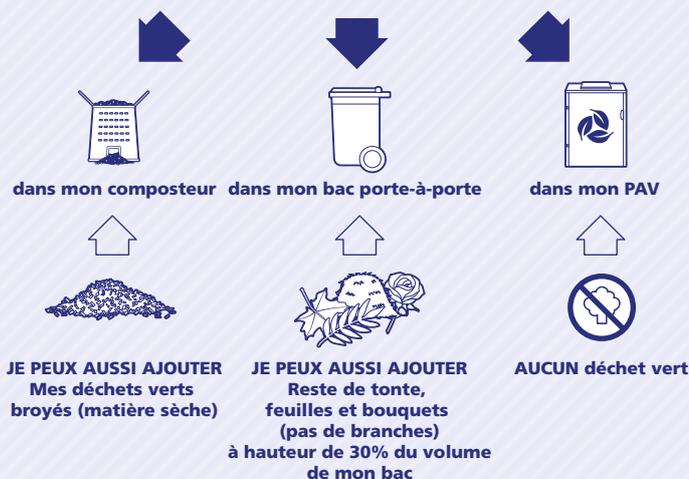
Ils représentent plus d'un tiers de la poubelle des habitants de l'agglomération, soit un volume considérable de déchets incinérés. Afin de réduire ce chiffre, l'agglomération va instaurer 3 types de collecte pour les biodéchets alimentaires en fonction de l'habitat :

Ce déploiement a démarré au mois de janvier 2024 par la distribution gratuite, pour tous les foyers éligibles au compostage à domicile, d'un **composteur** et d'un kit d'information pour bien trier.

Depuis le mois de mars, ce sont les habitants concernés par la collecte en porte-à-porte qui ont reçu leur dotation (un **bac de collecte 80L**, un bioseau et des sacs kraft, un kit d'information pour bien trier). Ces bacs marrons "biodéchets" seront collectés une fois par semaine.



Épluchures de fruits et de légumes • Restes alimentaires  
Os et arêtes • Coquilles d'oeufs • Papiers absorbants  
Sachets de thé • Filtres et café



A partir du mois de septembre 2024, le centre-ville d'Agen accueillera des **Points d'Apport Volontaire (PAV)** spécifique "biodéchets". Tous les habitants du centre-ville concernés par ce type de dispositif se verra attribuer un bioseau, des sacs kraft, une carte magnétique et un kit d'information pour bien trier. Ce déploiement s'étalera sur plusieurs mois.

En débarrassant votre poubelle d'Ordures Ménagères de tous les fermentescibles, qui vont désormais dans les solutions de traitement "biodéchets", la poubelle noire va s'alléger. **Pour toutes les personnes qui dépendent d'une collecte en bac, les poubelles d'ordures ménagères seront donc collectées seulement une fois tous les 15 jours.**

## RÉVOLUTION DES POUBELLES AN II : LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE, UNE SOLUTION SIMPLE ET PRATIQUE

*Depuis le début de l'année, de nombreux Points d'Apport Volontaire ont été implantés dans le centre-ville d'Agen. Leur déploiement durera plusieurs mois.*

Tous les sites choisis pour accueillir les Points d'Apport Volontaire l'ont été en concertation avec les quartiers concernés afin de répondre au mieux aux besoins des habitants. Les études techniques ont ensuite permis de connaître la faisabilité au niveau des sols, des réseaux existants et des contraintes architecturales.

Améliorer la propreté urbaine est un point essentiel pour la ville d'Agen, c'est pourquoi elle a décidé d'arrêter petit à petit la collecte en sacs en pied d'immeuble dans le centre-ville. Exit donc les sacs éventrés et les dépôts sauvages. Les Points d'Apport Volontaire offrent de la souplesse dans les heures de dépôt.

Les Points d'Apport Volontaire ordures ménagères et emballages sont collectés 1 à 2 fois par semaine en fonction de l'état de remplissage des points. Un nettoyage extérieur est réalisé plusieurs fois par semaine en fonction des incivilités constatées. Un nettoyage complet – intérieur et extérieur – est effectué une fois par mois en saison chaude. En ce qui concerne les PAV "biodéchets", ils seront collectés deux fois par semaine 6 mois de l'année en période chaude, une fois le reste du temps. Ils seront entièrement nettoyés à chaque collecte.



### LA PROPRETÉ DES PAV EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Quelques règles simples à respecter permettront de garantir au quotidien la propreté de ces Points d'Apport Volontaire.

- Emballages : déposer en vrac vos emballages vides et non-imbriqués
- Ordures ménagères : déposer en sac fermé de 50L maximum vos ordures ménagères
- Verre : déposer vos contenants en verre vides en vrac
- Papier : déposer vos papiers sans film plastique
- Biodéchets : déposer vos biodéchets alimentaires dans les sacs kraft

### UN BADGE POUR QUOI FAIRE ?

L'accès au Points d'Apport Volontaire "biodéchets" ne pourra se faire que grâce à ce badge. Il sera distribué aux foyers concernés par le dépôt des biodéchets en PAV en même temps que le reste de la dotation (bioseau + sacs kraft) à partir du mois de septembre et jusqu'à la fin du déploiement.

À chaque dépôt de biodéchets, le badge devra être positionné au niveau du détecteur, ce qui permettra d'ouvrir le tambour et d'y déposer son sac kraft. Ce badge permet aussi au service collecte de contrôler les dépôts, d'en connaître les fréquences, de suivre le nombre d'utilisateur d'un PAV... toutes ces données seront nécessaires à l'optimisation de la collecte de ces points.

**TOUT LE TRI  
DANS UNE  
APPLI**

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION  
MES DÉCHETS-AGGLO AGEN**

pour tout savoir sur la gestion de vos déchets et rester informé en cas de changement.

MES CALENDRIERS    MES BACS    CONSIGNES DE TRI    HORAIRES DE DÉCHÈTTERIE    BORNES DE COLLECTE PROXES DE CHEZ MOI

AGGLO AGEN    CITEO

### POUR CONNAÎTRE VOTRE MODE DE COLLECTE

Téléchargez l'application Mes déchets - Agglo Agen, disponible gratuitement sur Android et IOS, et accéder à toutes les informations concernant votre système de collecte. Entièrement personnalisable, elle vous permettra d'afficher VOTRE calendrier ou de l'imprimer. Grâce à son système de géolocalisation, trouver les Points d'Apport Volontaire ou les déchèteries les plus proches. Les notifications, elles, vous permettront de ne plus oublier de sortir vos poubelles !

Vous pouvez également retrouver toutes les infos sur le site [www.agglo-agen.net](http://www.agglo-agen.net) rubrique collecte.

### RENFORCER LES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE



#### ENGAGEMENT N°28

● PAROLE TENUE

Nous recruterons 4 nouveaux policiers municipaux. L'effectif de la Police Municipale passera de 23 à 27 personnes. Ces recrutements permettront la création d'une brigade piétonne dédiée au centre-ville et aux incivilités. Nous étendrons les plages horaires de présence notamment en soirée (19h-21h) et le dimanche matin.

La Police Municipale d'Agen compte 27 agents sur la voie publique. Une réorganisation de la brigade de nuit a permis d'élargir les temps de présence avec une nuit supplémentaire et une amplitude horaire renforcée les mardis, mercredis et jeudis.

Enfin, un nouveau poste d'ilotage a été créé sur le Quartier du Pin, avec deux Policiers référents. Leur secteur d'action correspond à celui des quartiers prioritaires du Pin et du Sacré Cœur.

### RENFORCER LA VIDÉO-PROTECTION



#### ENGAGEMENT N°29

● PAROLE TENUE

Nous continuerons à augmenter le nombre de caméras sur le rythme actuel (4 à 5 par an) ainsi que le nombre d'opérateurs de surveillance et les moyens d'intervention sur le terrain afin de renforcer l'efficacité de ce dispositif.

Le réseau de vidéo protection compte aujourd'hui plus d'une centaine de caméras opérationnelles sur le territoire de la ville d'Agen et contrôlées via un centre de supervision vidéo. Chaque année, 4 à 5 caméras supplémentaires sont installées suite aux demandes de riverains ou des forces de polices.

Parmi ces caméras, certaines permettent de procéder à la capture des plaques d'immatriculation des véhicules.

### UTILISER LA VIDÉO-VERBALISATION POUR LE STATIONNEMENT GÊNANT



#### ENGAGEMENT N°30

● PAROLE TENUE

Nous utiliserons notre système de vidéo-protection pour verbaliser le stationnement gênant sur les trottoirs et le stationnement illicite sur les places "handicapés".

Chaque année, depuis 2021, plus de 1000 procès-verbaux par an sont été dressés via la vidéo protection pour des infractions pour du stationnement gênant (trottoir, passage piétons, bandes et pistes cyclables, stationnement PMR).

La vidéo verbalisation est également utilisée dans le cadre d'infractions au Code de la Route, comme le défaut de casque, la vitesse excessive, l'utilisation des dispositifs sonores par les conducteurs de véhicules...

### SÉCURISER LE QUARTIER "GRAVIER-LES ILES"



#### ENGAGEMENT N°31

● EN COURS

Le quartier "Gravier-les Iles" est le lieu de la vie nocturne agenaise. Il accueille chaque fin de semaine de nombreux jeunes et noctambules. En lien avec les habitants du quartier, nous proposerons des aménagements permettant de séparer les flux piétons de la circulation automobile et de sécuriser davantage les traversées piétonnes de l'avenue du Général de Gaulle.

Le projet de sécurisation de la contre-allée de Gaulle et de la rue Cale Abadie par un contrôle d'accès a été élaboré en concertation avec le conseil de quartier. Des contraintes budgétaires ont obligé les services à décaler les travaux à la fin de l'année 2024.

### UN NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE DANS LE QUARTIER DU PIN



Entourés des représentants des conseils de quartiers, des élus et des habitants du quartier, Jean DIONIS a inauguré en janvier dernier le poste d'ilotage du PIN installé au 35 cours du XIV-Juillet à Agen.

Un binôme composé de deux policiers municipaux assure une présence permanente sur le secteur du Pin et du Sacré-Cœur, "Une ouverture qui s'accompagne de recrutements puisque l'on approche des 30 policiers municipaux déployés sur le terrain, et un recrutement est en cours sur ce poste d'ilotage", a indiqué le maire, dans un quartier du Pin concentrant une forte mixité sociale. Le Pin, véritable carrefour avec ses atouts et ses inconvénients : le jardin du Pin et l'activité des restaurants et des cinémas d'une part mais aussi des points noirs avec mendicité agressive, consommation d'alcool ou petit trafics qui sont les revers de la médaille... « pour lesquels nous avons voulu concentrer nos efforts. Avec la création de ce local qui était une ancienne agence bancaire, on s'installe enfin dans le dur. L'enseigne "police municipale" est accrochée".

## LE VIVRE-ENSEMBLE ET NOS ENFANTS

### ACCÉLÉRER LE PLAN "ÉCOLE NUMÉRIQUE"



#### ENGAGEMENT N°32

● EN COURS

Nous accélérerons la transition numérique engagée dans les écoles agenaises en tirant les leçons des changements induits par la crise sanitaire. Celle-ci nous amène à repenser l'évolution et la continuité de l'environnement numérique de travail pour les enseignants comme pour les élèves afin de se préparer à toute nouvelle situation de confinement. Nous identifierons les besoins avec l'Éducation Nationale et les familles et acquerrons les équipements et matériels numériques nécessaires. Nous prendrons également en compte l'accompagnement des usages. En accord avec l'Éducation Nationale, nous proposerons des ateliers d'initiation au codage et de prévention aux dangers du numérique pour les CM1-CM2.

En lien avec l'Inspection Académique et les équipes pédagogiques, la Ville poursuit l'équipement numérique des écoles agenaises en optimisant les usages et en anticipant l'évolution des besoins. Aujourd'hui, 100% des écoles élémentaires agenaises et 95% des écoles maternelles sont actuellement dotées à minima d'une classe mobile par école et d'une solution de vidéo projection par classe. Toutes les écoles élémentaires sont raccordées à la fibre. Le budget annuel consacré à cet engagement est de 65.500€.

Parallèlement, dans le cadre de la programmation et du codage, des robots ont été achetés et mis à disposition des écoles.

### NOUVELLE ÉCOLE LANGEVIN SUR LE TERRAIN MATHIEU : DÉTERMINATION INTACTE



#### ENGAGEMENT N°33

● EN COURS

En liaison avec les services de l'État, nous poursuivrons les démarches administratives pour mettre à jour le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Masse-Laurendane. Si cette démarche aboutit, comme nous l'espérons, à la constructibilité du terrain Mathieu, nous relancerons immédiatement le projet de nouvelle école Paul Langevin sur ce terrain.

Le plan de prévention des risques d'inondation de la Masse et de la Laurendanne a été approuvé en janvier 2024. Il permet la construction de l'école... et le chantier est lancé !

Le 10 juin dernier, la première pierre de ce projet majeur pour le quartier de Montanou a été posée en présence des financeurs, des partenaires, de la communauté éducative, des parents et bien sûr des enfants !

Les travaux doivent se terminer au mois de juillet 2025 pour un déménagement en août 2025 et une rentrée scolaire prévue en septembre 2025.

### CONSTRUIRE UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE



#### ENGAGEMENT N°34

● EN COURS

La cuisine centrale actuelle devient vétuste. Il nous faut investir dans des installations conformes aux nouvelles normes sanitaires mais aussi écologiques (approvisionnements locaux et, si possible, circuits courts). La mise en service d'une nouvelle cuisine centrale doit garantir à nos écoliers et aux autres usagers (portage de repas à domicile, restaurant social, partenaires) des repas de haute qualité nutritionnelle et environnementale à un coût maîtrisé.

La consultation pour la construction et gestion d'une nouvelle cuisine centrale d'intérêt communautaire est lancée et les négociations sont en cours avec les candidats pour un objectif de choix du délégataire en septembre/octobre 2024. Ce dernier gèrera l'actuelle cuisine centrale de septembre 2025 à 2026 de manière concomitante à la construction de la nouvelle cuisine centrale qui devrait être opérationnelle en septembre 2026.

### FAIRE DE NOS ÉCOLES LES AMBASSADEURS DU "BIEN MANGER" LOCAL



#### ENGAGEMENT N°35

● PAROLE TENUE

Parce que nous soutenons les agriculteurs de notre département, que nous respectons leur travail et que nous savons que ce qu'ils produisent est bon pour nos enfants, nous accentuerons le travail déjà engagé lors des précédents mandats pour accroître la part des achats faits chez eux (circuits courts). Nous initierons un parcours du " Champ à l'assiette " en mobilisant les acteurs locaux (producteurs, cuisiniers, biologistes...). Nous engagerons le remplacement de tous les contenants plastiques par des contenants inox dans les cantines scolaires.

L'objectif du "bien manger local" a été repris dans le marché de restauration signé avec la société Elixir pour la période de septembre 2023 à août 2025.

Par ailleurs, afin de veiller au respect des engagements du prestataire notamment en matière d'approvisionnement, une prestation de contrôle a été confiée à la société ARBEA chargée de vérifier la composition des menus, la qualité des prestations et la provenance des achats.

Cet objectif, de même que la lutte contre le gaspillage alimentaire et le tri des déchets, ont bien entendu été intégrés dans le cahier des charges relatifs à la construction et exploitation de la future cuisine centrale.

## LA NOUVELLE ÉCOLE LANGEVIN À MONTANOU...



Après la nécessaire révision du PPRI, la Ville d'Agen a relancé le projet de reconstruction du groupe scolaire Langevin et de l'Accueil de Loisirs maternel de Donnefort.

Après le dépôt du Permis de Construire en février 2024, et une concertation, organisée en suivant avec les différentes parties prenantes au projet (équipes pédagogiques, parents d'élèves, riverains par le biais des conseils de quartier «Parc Mathieu», «Donnefort» et «Bézis» et Inspection Académique), le projet a été défini pour répondre au mieux aux attentes des usagers et aux besoins des enfants.

De la même manière, le projet porte une attention toute particulière à l'aménagement paysager des espaces extérieurs. Non seulement la très grande majorité des arbres du Parc Mathieu sera conservée mais de nombreuses espèces vont être plantées : vivaces, grimpantes, arbres et arbustes. La mise en place d'un puits d'arrosage est la solution écologique et économique retenue pour la gestion de l'arrosage de cette végétation.

C'est ainsi que la première pierre de ce nouvel ensemble qui changera durablement le visage du quartier, a été posée le 10 juin dernier en présence des élus, des représentants des parties prenantes du projet et des enfants accompagnés de leurs parents.

Programmés pour durer 16 mois, les travaux dont le cout global (école et ALSH) avoisine les 10 M€ ont débuté en avril avec la volonté de permettre aux élèves d'intégrer ces nouveaux locaux à la rentrée 2025.

Une consultation relative au choix du nom de cette nouvelle école est actuellement en cours. Les usagers de l'école, des quartiers et des ALSH ont jusqu'au 15 septembre pour voter. La validation de la proposition aura lieu lors du Conseil Municipal du 2 décembre 2024.

## FAIRE DE NOS ÉCOLES DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



### ENGAGEMENT N°36

### ● PAROLE TENUE

Nous sensibiliserons les enfants aux questions environnementales et climatiques (mobilisation d'intervenants, découvertes de terrain...). Nous travaillerons avec les enfants et les enseignants à une sensibilisation au gaspillage alimentaire et à une meilleure gestion des déchets.

La sensibilisation aux questions environnementales et climatiques ainsi que sur la lutte contre le gaspillage alimentaire sont au cœur des projets menés au sein de nos 21 écoles primaires, actions renforcées par la mise en place d'un Projet Educatif de Territoire depuis la rentrée scolaire 2022-2023.

- Pour répondre au réchauffement climatique, la Ville a entamé la rénovation et végétalisation au sein de 3 cours d'école maternelles (Sentini, la Goulfie et Sembel) et sur les écoles élémentaires Reclus et Sembel. Travaux qui visent à créer des îlots de fraîcheur en remplaçant le goudron par des matériaux perméables et d'importants espaces végétalisés.

- Afin de réduire le gaspillage alimentaire, les parents doivent désormais réserver les repas scolaires de leurs enfants dans le cadre d'un profil de réservation. En complément un travail sera poursuivi pour une meilleure gestion des déchets et nous étudierons la possibilité de doter de composteurs les écoles qui en feront la demande.

## FAIRE VIVRE UN JARDIN PÉDAGOGIQUE DANS CHAQUE ÉCOLE



### ENGAGEMENT N°37

### ● PAROLE TENUE

En lien avec la communauté enseignante, nous proposerons de créer et de faire vivre, dans nos écoles et nos centres de loisirs, des jardins pédagogiques mettant en avant les saveurs et les senteurs ainsi que des hôtels à insectes et gîtes hivernaux.

Cet engagement fait écho à l'engagement 36. En effet, dans le cadre de la rénovation des cours d'école et sous réserve d'un projet porté par l'école, la transformation et végétalisation des cours d'école peut intégrer un jardin potager pédagogique.

# RELEVER LE DÉFI CITOYEN

## QUARTIERS, ASSOS : À CHACUN DE FAIRE SA PART

### DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



#### ENGAGEMENT N°38

● PAROLE TENUE

Nous développerons des outils permettant à la fois d'entretenir un échange permanent sous des formes variées avec les Agenais (consultation, vote en ligne, sondages...) et de leur fournir des informations accessibles et transparentes (Open Data, bilan d'activité...) afin de créer une relation permanente de confiance entre les citoyens et leurs représentants élus. Nous aurons la volonté d'associer les jeunes par des formes de consultations innovantes.

Nous avons développé des outils de démocratie participative pour donner plus d'espace aux citoyens dans la gouvernance de la cité et permettre la concertation autour des projets et des politiques publiques.

Ainsi et parmi de nombreux exemples, la Ville d'Agen a lancé des consultations citoyennes :

- Sur le devenir de la place Armand Fallières en utilisant différents outils de démocratie participative et en organisant des Café Élus (temps d'échanges sous la forme d'ateliers sur différentes thématiques, la végétalisation, les déplacements, ) ou encore un Vidéomathon (lieu d'expressions des jeunes et des moins jeunes en vidéo)

- Sur la végétalisation et la rénovation des cours d'écoles : une démarche de co-conception portée par la Ville associant les élèves et les équipes éducatives des établissements a été mise en place et une proposition concrète d'aménagement a été proposée et mise en œuvre à l'école Marie SENTINI.

- Présentation de la démarche Agen'ticipe au travers de cafés citoyens

Parallèlement, une formation a été dispensée à l'intention des cadres de la Ville d'Agen afin qu'ils disposent des outils pour inclure la démocratie participative dans les projets qu'ils instruisent.

### OUVRIR LES COMMISSIONS MUNICIPALES À L'EXPERTISE CITOYENNE



#### ENGAGEMENT N°39

● PAROLE TENUE

Nous transformerons les commissions municipales en commissions extra-municipales reprenant les lignes forces du projet municipal composées à parité d'élus et de personnalités qualifiées.

Le conseil municipal du 6 juillet 2020 a entériné la transformation des commissions municipales en commissions extra-municipales. Leur composition a été revue et intègre à parité des élus (majorité et opposition) et de personnalités qualifiées avec l'objectif de donner à chaque adjoint la liberté d'organiser son travail (accueil et audition de personnes qualifiées, évocation de sujets généraux ou d'actualité, etc...). 11 commissions extra-municipales sont désormais au travail sur les thématiques suivantes : défi de la cohésion sociale et du vivre-ensemble, défi citoyen, défi de la transition écologique, défi des nouvelles mobilités, défi du numérique, défi Economique, vie municipale, sport, culture, santé et éducation-enfance.

### PROMOUVOIR LES EXPÉRIMENTATIONS ET LES APPELS À PROJETS



#### ENGAGEMENT N°40

● PAROLE TENUE

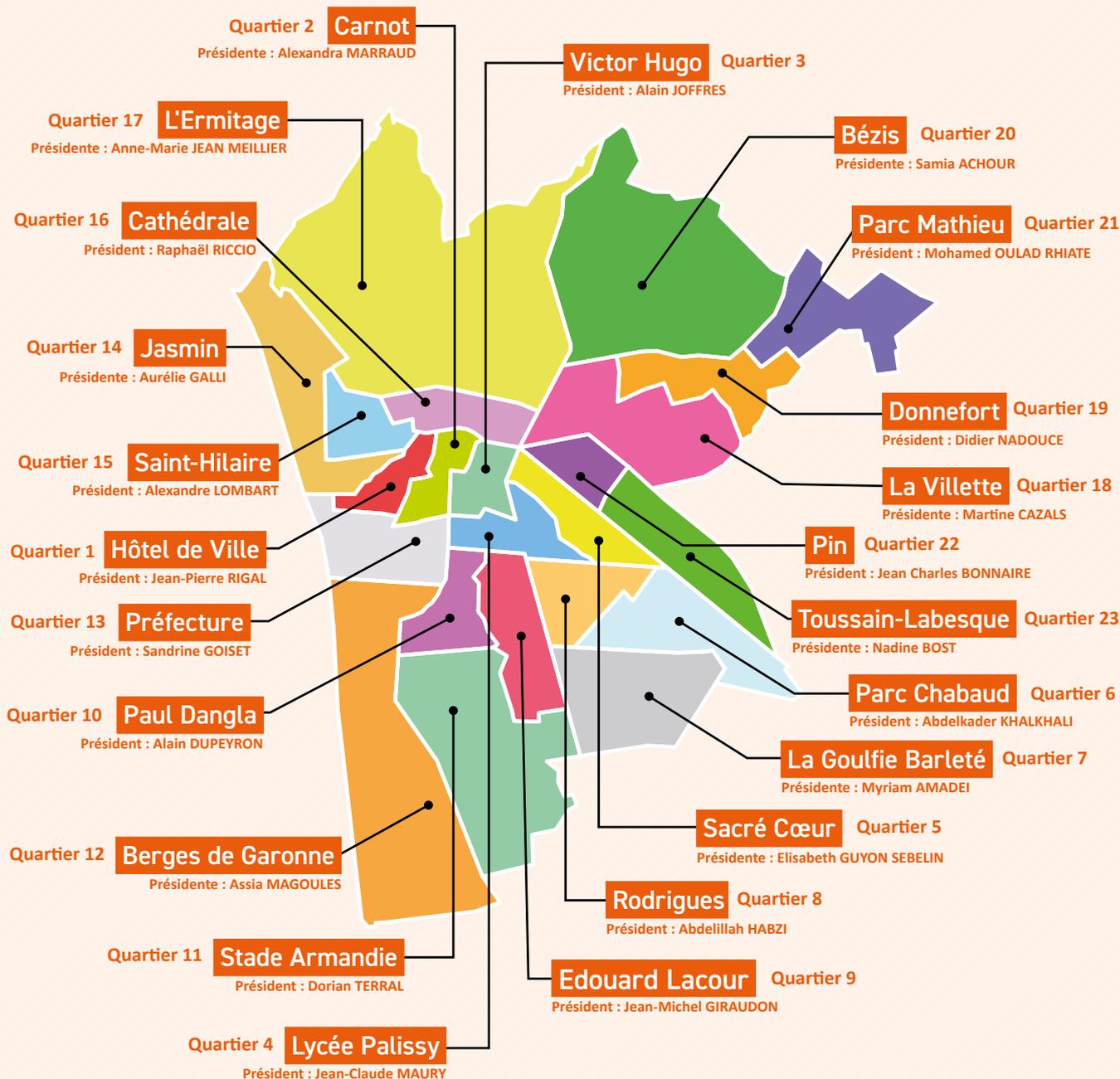
Nous augmenterons significativement la part budgétaire consacrée aux appels à projets et à expériences tout au long du mandat. Nous aiderons les associations à diversifier leurs sources de financement (fondations, fonds privés, financement participatif...).

Depuis le début du mandat, la Ville d'Agen a lancé plusieurs appels à projet et notamment pour la reprise de l'école Pierre DEBAUCHE (Théâtre rue Paulin REGNIER). En même temps, un appel à initiatives culturelles porté par les conseils de quartier en partenariat avec le secteur associatif culturel étaient mis en place

Plus récemment, le conseil municipal a validé la mise en place d'un budget dédié aux expérimentations et aux projets citoyens. Cet appel à projets est toujours porté par les conseils de quartier en partenariat avec une association (sportive, culturelle, sociale...). La réalisation de ces projets interviendra en 2024 avec notamment, une marche éco citoyenne, une initiation intergénérationnelle au tango, des animations karaoké dans les maisons de retraite et un festival itinérant artistique et humaniste.

MISE À JOUR 2024

## CONSEILS DE QUARTIER : AU PLUS PRÈS DES CITOYENS



## RENFORCER LES CONSEILS DE QUARTIER

### ORGANISER LES ÉTATS-GÉNÉRAUX DES QUARTIERS ET DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



#### ENGAGEMENT N°41

● PAROLE TENUE

La mise en place des Conseils de Quartier au suffrage universel a été unanimement reconnue nationalement comme une avancée démocratique qui a permis une meilleure prise en compte des attentes des Agenais dans leur vie quotidienne. Afin de rester une ville innovante dans ce domaine, nous organiserons les États Généraux des quartiers au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020 avec toutes les parties prenantes.

Les États généraux des quartiers se sont tenus le 24 octobre 2020 à la rotonde du Stadium. L'objectif était d'échanger avec les conseillers de quartier, les élus et les citoyens sur le devenir de notre gouvernance de quartier. Une vingtaine d'actions concrètes ont émergé de ces travaux et sont pour certaines déjà mises en œuvre (réactualisation des statuts des associations de quartier, création d'une charte de conseillers de quartier, donner un nom durable aux quartiers...). Un grand nombre d'autres projets encore en cours (séminaire des présidents, identification des locaux, nomination d'élus référents...).

### ÉLIRE LES CONSEILLERS DE QUARTIER AU SUFFRAGE UNIVERSEL



#### ENGAGEMENT N°42

● PAROLE TENUE

Nous organiserons, au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, les élections pour les Conseils de Quartier au suffrage universel en l'ouvrant pour la première fois au vote électronique.

Malgré un report des élections en raison de la crise sanitaire, 230 conseillers de quartier ont été renouvelés en février 2021. Grâce à la mise en place du vote par correspondance et du vote en ligne, le taux de participation a atteint 22,20%, une belle reconnaissance pour les conseillers qui s'impliquent au quotidien pour améliorer le cadre de vie de leur quartier.

### FAIRE DES CONSEILS DE QUARTIER DE VÉRITABLES ANIMATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT



#### ENGAGEMENT N°43

● PAROLE TENUE

Nous croyons à la mobilisation citoyenne sur la transition environnementale et sur la lutte contre l'isolement. Pour cette raison, nous proposerons aux États Généraux d'encourager des initiatives citoyennes dans ces domaines : composteurs collectifs, quartiers "zéro mégot", permis de végétaliser, jardins partagés... Pour ce faire, nous affecterons une nouvelle enveloppe budgétaire significative à chaque quartier pour ce genre d'initiatives. Elles seront contractualisées avec la Ville lors de la signature des Contrats de quartier.

Après avoir sensibilisé les conseillers de quartiers aux enjeux écologiques, il a été affecté une enveloppe budgétaire à l'ensemble des conseils de quartier afin de financer les initiatives en matière de transition écologique. Il a été réalisé des fleurissements en pieds d'arbres et en pieds d'immeubles.

Sur propositions individuelles de conseils de quartier, il est prévu pour cette année l'implantation de nichoirs à chauve-souris, des plantations d'arbres et arbres fruitiers, engazonnement, signalétique pour dénommer les arbres et de la végétalisation à l'entrée de certaines voies de circulation. Les Conseils de quartiers participent activement à l'identification de nos anciens en difficulté (engagement n°10).

## AGEN, CHEF DE FILE D'UN RÉSEAU EUROPÉEN DE VILLES POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL



L'isolement social est une réalité qui dépasse nos frontières. La ville d'Agen a identifié très tôt cette problématique en lançant une nouvelle politique publique baptisée NINAA (Non à l'Isolement de Nos Aïnés Agenais) pour les personnes de plus de 80 ans. Mais ces situations de solitude sont également présentes chez les parents de familles monoparentales et chez les jeunes.

Ainsi, après avoir travaillé sur la question de la participation citoyenne entre 2018 et 2022, la Ville d'Agen s'est emparé de ce sujet en devenant chef de file du réseau Breaking Isolation, dans le cadre du programme URBACT IV, le réseau « Breaking Isolation » Ayant pour objectif de travailler sur la question du lien

social, ce réseau est composé de 10 villes dont Agen (France), Bijelo Polje (Monténégro), Fót (Hongrie), Isernia (Italie), Jumilla (Espagne), Pombal (Portugal), Roman (Roumanie), Serrès (Grèce), Škofja Loka (Slovénie) et Tønder (Danemark). Ce réseau travaille à l'implication des citoyens dans la lutte contre l'isolement pour mieux identifier les personnes socialement isolées, élargir l'éventail des moyens pour sortir de l'isolement, sensibiliser à l'isolement social et renforcer la cohésion sociale.

Ainsi, un diagnostic est en cours dans les 10 villes qui travaillent à l'échelle locale et internationale et les échanges permettront d'alimenter la stratégie de la ville d'Agen en matière de lutte contre l'isolement social.

## AUX ACTES, CITOYENS !

### INSTAURER "UNE JOURNÉE CITOYENNE POUR AGEN"

V Q

#### ENGAGEMENT N°44

● PAROLE TENUE

Nous mettrons en place chaque année "une journée citoyenne pour Agen". Nous appellerons les Agenais à participer bénévolement à la mise en œuvre de projets innovants proposés par les citoyens eux-mêmes et facilités par les services municipaux.

La première édition de la " journée citoyenne pour Agen " s'est déroulée le dimanche 17 septembre 2023. Les Agenais étaient appelés à participer bénévolement à la mise en œuvre des projets innovants proposés par les citoyens eux-mêmes et facilités par les services municipaux. Avec plus de 80 participants et 12 partenaires présents sur le village citoyen, de nombreuses actions ont été réalisées comme l'accompagnement de personnes âgées pour une promenade, le nettoyage du cimetière, la collecte de déchets ou encore la plantation de fleurs. La seconde édition est d'ores et déjà programmée le dimanche 29 septembre 2024 !

### ADOPTER UNE "CHARTRE DE LA CITOYENNETÉ AGENAISE"

V

#### ENGAGEMENT N°45

● EN COURS

Nous engagerons un plan d'ensemble "Aux actes, citoyens !" associant les citoyens, les agents de l'administration commune et les élus pour construire une gouvernance dans le respect et la transparence. Cette démarche globale doit permettre de rédiger une Charte de la Citoyenneté Agenaise au cours du mandat favorisant la fraternité, l'éducation, la responsabilité et l'engagement mutuel dans la durée.

Le modèle de gouvernance de la ville d'Agen s'est construit dans le respect et la transparence. Aujourd'hui cette démarche nous permet d'aborder la rédaction d'une charte de la citoyenneté. Celle-ci favorisera le civisme, la civilité et la solidarité entre tous. La commission citoyenneté travaille sur une première version qui pourrait être mise en œuvre avant la fin du mandat.

### MODULER LE RÉGIME DE SUBVENTIONS EN FONCTION DE L'ENGAGEMENT CITOYEN DE NOS PARTENAIRES

V

#### ENGAGEMENT N°46

● EN COURS

Nous généraliserons la mise en place de conventions avec nos associations et nous modulerons le soutien de la ville en fonction de leur participation aux engagements citoyens.

Les subventions aux associations agenaises représente un budget important et la municipalité a souhaité conditionner ces subventions à un certain nombre de critères. Cette modulation a été mise en place avec succès auprès des associations sportives (valorisation du sport féminin, des personnes porteuses de handicap...). Aujourd'hui, nous souhaitons renforcer la participation des associations en faveur de la citoyenneté.

En parallèle, depuis 2022, les associations sont tenues de signer un " contrat républicain " document par lequel les associations s'engagent à respecter les valeurs de la République et notamment le principe de la laïcité.

### ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

V

#### ENGAGEMENT N°47

● PAROLE TENUE

À l'instar des labels déjà obtenus par Agen (Ville fleurie, ville internet, ville active et sportive, ville amie des enfants) nous candidaterons au Label Européen d'excellence en matière de gouvernance " ELoGE ".

Le label Européen d'excellence en matière de gouvernance ELoGE n'étant plus porté par nos partenaires institutionnels, nous avons postulé pour le label Villages et Villes citoyennes qui récompense les communes qui ont mis en œuvre des actions citoyennes significatives autour de 7 piliers d'engagement :

- Compréhensible : Clarifier les fonctionnements et compétences des territoires et élus,
- Transparent : Renforcer la confiance à l'égard des décisions territoriales et des élus,
- Collaboratif : Construire une culture et une pratique de la participation,
- Solidaire : Animer et soutenir les convivialités et solidarités,
- Valorisant : Encourager et valoriser les initiatives citoyennes,
- Inclusif : Accompagner la capacité de toutes et tous à être acteur,
- Engagé : Relever les défis de la ville avec les citoyens.

Aussi, la candidature de la Ville a été retenue par le Comité Ethique de l'association Empreintes Citoyennes qui a récompensé Agen avec l'attribution de ce label le 9 avril 2024.

# RELEVER LE DÉFI

## DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### AGEN, VILLE NATURE

*La nature en ville est indispensable pour faire face aux défis environnementaux que sont le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité. C'est un objectif ambitieux mais réalisable, qui fera d'Agen une ville plus verte, plus nature, plus fraîche, et donc plus agréable pour la population.*

### PLANTER 5 000 ARBRES ET ARBUSTES SUR LA VILLE



#### ENGAGEMENT N°48

● EN COURS

Nous planterons 5 000 arbres et arbustes de plus, dans les espaces publics, dans les quartiers, les écoles ainsi que sur les nombreux délaissés de terre. Cet effort sans précédent nous permettra de doubler le parc actuel et d'augmenter significativement la surface végétale globale. Un effort particulier sera fait sur la réserve foncière que représente le plateau de l'Ermitage (80 hectares non constructibles).

Grace aux différents projets menés sur la ville, près de 1985 végétaux (arbres et arbustes) ont été plantés sur le périmètre de la Ville en 2024, ce qui porte à 4901 le nombre global depuis le début du mandat !

### TRANSFORMER LA PLACE FALLIÈRES EN VÉRITABLE PARC URBAIN



#### ENGAGEMENT N°49

● EN COURS

Plutôt minérale, la place Armand Fallières se développe sur une surface de 11 000 m<sup>2</sup>. Actuellement revêtue sur plus de 75% de sa surface de gravier, elle est composée de plusieurs arbres majestueux et abrite notre monument aux morts. Nous créerons ainsi un nouveau parc urbain, sur le modèle du jardin Jayan, nouvel îlot de verdure et de fraîcheur en cœur de ville, tout en conservant sa vocation mémorielle.

Plusieurs tests grandeur nature ont été réalisés pour mener à bien ce projet. Nous avons testé un nouveau plan d'aménagement entre le 8 janvier et le 16 février 2024.

Le plan d'aménagement définitif de ce nouveau "Parc urbain Fallières" a été arrêté en Conseil Municipal en mai dernier. L'objectif de ce projet est de créer un véritable parc urbain arboré pour l'ombre, avec de l'eau et des jeux pour les enfants. Les travaux commenceront en septembre 2024 pour une mise en service en septembre 2025 et s'achèvera par les plantations à l'hiver 2025/2026

Pour ce faire, la circulation autour de cette place qui était une véritable gare routière avec plus de 500 bus par jour sera revue avec piétonisation de la rue du 11 novembre et transfert des transports collectifs notamment scolaire vers le gravier.

### CRÉER DE NOUVEAUX JARDINS URBAINS



#### ENGAGEMENT N°50

● PAROLE TENUE

Afin de rafraîchir et d'humidifier l'atmosphère et de développer des îlots de fraîcheur, nous créerons, au gré des opportunités foncières, de nouveaux jardins urbains comme celui récemment réalisé rue des Augustins. La création de ces jardins urbains, véritables espaces publics, permettra à la fois de conserver le lien social tout en aménageant des lieux où la distance physique peut être respectée.

Plusieurs projets ont vu le jour en 2024 dont la rénovation remarquable du square Chopin qui a fait l'objet de nouvelles plantations avec 5 arbres, la création de nouveaux massifs arbustifs, l'embellissement qualitatif de l'aire de jeux par la mise en place d'une clôture colorisée Pastel, le tout en requalifiant la vision du parc par la suppression d'une ancienne haie pour une ouverture paysagère remarquable. Autre aménagement qualitatif concernant de part et d'autre la rue des Martyrs avec outre la réfection de voirie, la création de trois massifs arbustifs, la plantation de deux arbres et la mise en place de fosses pour un embellissement de pied de mur à venir dans le cadre de Agen'ticpe et du permis de végétaliser proposé aux Agenais.

### RAFRAÎCHIR LA VILLE EN ÉTÉ



#### ENGAGEMENT N°51

● EN COURS

Les freins à la mobilité pour de nombreux Agenais (notamment les précaires et les seniors) rendent nécessaire l'accélération du rafraîchissement de la ville. Fort du succès des brumisateurs installés boulevard de la République, nous ferons du rafraîchissement du cœur de ville une priorité, en installant plus de fontaines, en favorisant sur la voie publique l'utilisation de matériaux qui laissent s'infiltrer l'eau dans le sol, en engageant des travaux de récupération de l'eau de pluie pour la réutiliser l'été lorsque le besoin de fraîcheur est le plus important.

Suite à la mise en place d'un nouvel équipement de brumisation dans le cadre du réaménagement de la place Jasmin, l'action menée en faveur du rafraîchissement urbain va se poursuivre à partir du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 et sur l'année 2025 par la rénovation de la place Armand Fallières. Cet aménagement, outre la réfection des voiries, fera la part belle à la plantation de nouveaux arbres mais également par le verdissage intégral de la place se traduisant par de nouveaux massifs arbustifs, un engazonnement et la création de nouvelles fontaines sèches.



## VERS LE NOUVEAU « PARC FALLIÈRES »

*S'étendant sur 11 000 m<sup>2</sup>, la place Armand Fallières est actuellement recouverte à 75% de gravier. Le projet N°49 du mandat 2020-2026 prévoit d'en faire un nouveau parc urbain en plein cœur de ville.*

Lieu unique et singulier au sein de la ville par la présence du Monument aux Morts et du centre administratif d'Agen (Préfecture, CPAM, Tribunal...), la place Armand Fallières est aussi le nœud de rassemblement de nombreuses lignes de bus, de cheminements piétons et d'une présence importante de véhicules motorisés au cœur d'un patrimoine arboré remarquable.

Aussi, la Ville d'Agen a identifié ce site pour créer un véritable espace vert du cœur de Ville : le Parc Fallières, avec l'objectif de valoriser et moderniser l'espace végétal central, de mieux accompagner les déplacements des usagers et leur offrir des espaces publics de qualité et de valoriser le patrimoine urbain, architectural et paysager de la Place.

Ce projet s'inscrit dans la démarche Agen'ticpe de transition environnementale de la ville qui implique un choix de revêtements de sol permettant d'améliorer le score de perméabilité, une palette végétale adaptée favorisant la biodiversité ou encore la création d'un puits évitant ainsi l'utilisation d'eau potable pour couvrir les besoins en eau pour l'arrosage. La végétation, composée d'arbustes persistants et caducs, de vivace, de graminées mais aussi d'arbres, créera au sein du Parc Fallières des ambiances paysagères variées.

Enfin, une fontaine sèche avec assise en pierre reprenant la forme du Monument aux Morts par symétrie et une aire de jeux pour enfants viendront parachever ce nouveau parc dont le coût global est évalué à 6,5 M€ TTC.



### UN PROJET CONSTRUIT EN CONCERTATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Depuis 2022, une phase de concertation a été lancée afin d'ouvrir le débat avec les parties prenantes concernées par ce projet pour concevoir et nourrir les décisions. Deux expérimentations de circulation ont été testées notamment avec le déplacement des arrêts des bus scolaires.

Les travaux débiteront en septembre 2024 pour une mise en service en décembre 2025.

## FAVORISER LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

V

### ENGAGEMENT N°52

● PAROLE TENUE

Nous mènerons des actions pour favoriser la biodiversité notamment par la plantation d'espèces particulières d'arbres et la mise place de nouvelles ruches urbaines.

Ces actions sont concrétisées par la mise en place de ruches urbaines, en particulier sur le plateau de l'Ermitage (4) et sur l'écoquartier (12) venues s'ajouter aux ruches connectées de la prairie de Paillou mises en place lors du précédent mandat. Par ailleurs, le mouvement de végétalisation de l'espace public et la fin de l'usage des produits désherbants contribuent également au retour de la biodiversité en ville.

## PIÉTONNISER LES QUAIS DU CANAL

V

### ENGAGEMENT N°53

● EN COURS

Nous affirmons comme objectif municipal la création d'un espace entièrement piéton sur les actuels quais de Dunkerque, du Canal et Calabet. Nous engagerons, pour cela, immédiatement, les discussions avec toutes les parties prenantes (SNCF Réseaux, Voies Navigables de France et les riverains du quartier). Cette nouvelle voie de circulation douce, qui complètera le projet touristique du port d'Agen, intégrera plantations, mobilier, parvis et terrasse. La circulation routière sera maintenue du Pont de Rouquet au Pont de Gaillard en utilisant une partie des voies inutilisées de la gare SNCF en contrebas.

Les négociations sont lancées entre la Ville d'Agen et la SNCF la cession de l'ancienne gare de triage. Cette cession permettrait de reconstituer la voie de circulation actuellement quai de dunkerque, afin de disposer de l'espace auprès du canal pour en faire un lieu d'agrément et de promenade. Dans le cadre de ce projet, la réhabilitation ou la reconstruction de la Passerelle Gauja est une priorité. L'objectif est d'arriver à sa réparation (si possible) avant la fin du mandat. En même temps, nous aménagerons le trajet Pont de Courpian / quai du Canal / Pont de Picketty pour les circulations douces (vélos, piétons...) avec pour délai objectif : fin 2025.



Le seuil de Beaugard côté agenais

## FAIRE DE LA BASE FLUVIALE D'AGEN UN VÉRITABLE PORT DE PLAISANCE

V A

### ENGAGEMENT N°54

● EN COURS

Nous proposerons de renforcer la vocation touristique du Port d'Agen en complétant l'offre de services actuels (capitainerie, bornes d'eau et d'électricité, douches, sanitaires et services de restauration) et en le reliant au centre-ville par des circulations douces. Nous prévoyons des possibilités de locations de bateaux "légers" de courtes durées pour faire découvrir le Canal aux Agenais.

L'aménagement du port a toujours été considéré comme un premier pas vers un véritable déploiement de ses activités. Ce développement se doit d'être harmonieux et respectueux des riverains, et doit s'intégrer dans son environnement et prendre en compte les autres projets alentour et notamment la piétonisation envisagée des berges du Canal.

C'est pourquoi une étude urbaine et de programmation du développement du Port d'Agen est en cours pour clarifier la raison d'être que la Ville et l'Agglomération souhaitent donner à cet espace et de définir un programme pluriannuel d'investissement qui permettra de lui donner sa vocation. Des négociations entre VNF (Voies Navigables de France) et l'Agglomération d'Agen sont en cours pour que la capitainerie soit à nouveau un centre de services et d'animations pour l'été 2025.

## RELANCER LE PROJET DE RÉHABILITATION DU SEUIL DE BEAUREGARD

A

### ENGAGEMENT N°55

● EN COURS

Afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de nos concitoyens, nous soutiendrons les démarches menées par l'Agglomération d'Agen afin de relancer le projet de réhabilitation du seuil de Beaugard. La création de ce plan d'eau, qui aura un impact positif dans la lutte contre l'érosion des berges, permettra en outre de créer un barrage hydroélectrique capable d'alimenter 3 000 foyers en électricité verte, une voie de circulation douce entre les deux berges de la Garonne tout en préservant la faune et la flore (escalier à poissons...) et à terme de prévoir des pratiques sportives sur le bassin de rétention ainsi créé.

Les sécheresses que nous connaissons, année après année, nous rappelle à quel point nous devons être vigilants pour sécuriser notre ressource en eau.

Le 23 avril 2024, nous avons été reçus par Christophe BECHU, Ministre en charge de la Transition Ecologique, sur la situation de notre territoire, et notamment notre volonté de sécuriser notre ressource en eau potable qui repose principalement sur les prélèvements en Garonne.

Cette rencontre faisait suite à une lettre ouverte qui a recueilli presque 5 400 signatures, de quoi défendre face au Ministre un dossier qui a du sens pour toute une population.

Il a été proposé au Ministre et à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de travailler à la réhabilitation du barrage permettant de rebâtir le seuil afin de créer une retenue d'eau qui sécuriserait la prise d'eau pour alimenter l'Agglomération d'Agen en période d'étiage bas, tout en maintenant la passe à poissons et en créant une passerelle piétonne à côté.

L'Agglomération d'Agen attend maintenant de la part de l'Etat (propriétaire du seuil) l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) qui rendrait possible le projet. Dans ce cas, la perspective de production d'hydroélectricité serait travaillée dans un second temps.

**CONSTRUIRE UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE COMMUN À ÉNERGIE POSITIVE**

V A

**ENGAGEMENT N°56**

● EN COURS

Nous proposerons la construction d'un centre Technique mutualisé entre la Ville et l'Agglomération. Ce nouvel outil sera le premier bâtiment technique à énergie positive construit par la collectivité. Il sera conçu pour produire plus d'énergie (électricité, chaleur) qu'il n'en consomme pour son fonctionnement. Il améliorera les conditions de travail des agents territoriaux et permettra de réaliser des économies d'échelles.

Le groupement de maîtrise d'œuvre pour ce projet localisé sur le site actuel du Marché aux Bestiaux de Boé, a été désigné en avril 2024. Les études se dérouleront jusqu'à la mi-2025 et les travaux, qui seront organisés en deux phases, débuteront en 2025 pour une livraison en 2026. C'est un projet majeur de 12 M€ pour notre administration commune. Les études auront lieu de la mi-2024 à la mi-2025 et les travaux, qui seront organisés en deux phases, débuteront en 2025.

**POURSUIVRE LA RÉNOVATION DU PATRIMOINE MUNICIPAL ET LES TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

V

**ENGAGEMENT N°57**

● EN COURS

Nous continuerons à rénover le patrimoine municipal en améliorant notamment son isolation thermique (théâtre, écoles...). Nous privilégierons l'utilisation de matériaux durables et éco-responsables dans tous nos futurs choix urbains.

Le programme de rénovation du patrimoine municipal se poursuit en 2023 pour un montant de 719 000 €. Les projets de l'année portaient sur la rénovation de la façade du Florida, la rénovation des entrées du groupe scolaire Reclus, la création de préaux dans les écoles Sentini et la Gouffie mais également sur le changement des éclairages des écoles pour passer en LED et faire des économies d'énergie.

Aussi, la collectivité porte un projet majeur sur ce mandat : le schéma directeur immobilier et énergétique. Il s'agit d'auditer 360 de nos bâtiments (état du bâti, utilisation, performance énergétique, gestion...) qui permettront de construire un scénario avec des objectifs opérationnels et une stratégie de mise en œuvre afin d'optimiser les locaux, réduire les dépenses, planifier les investissements et avoir une prévision exhaustive et solide des travaux d'économies d'énergie à faire sur notre patrimoine.

**BASCULER PROGRESSIVEMENT LES ÉCLAIRAGES EN LED**

V A

**ENGAGEMENT N°58**

● EN COURS

Nous proposerons de mettre en œuvre le basculement progressif des éclairages publics en 100% LED sur 12 ans. L'éclairage public est actuellement constitué à Agen de 30% d'ampoules basse consommation LED (2 630 sur 7 389 points lumineux). Dans un objectif d'exemplarité et d'efficacité énergétique, nous proposons de remplacer toutes nos ampoules d'ancienne génération, tant de l'éclairage public que des bâtiments communaux. En même temps, nous implanterons des lampadaires photovoltaïques sur tous les sites où cette technologie présente un avantage. Cet engagement permettra de réduire notre consommation d'énergie et ainsi dégager à terme des économies de fonctionnement.

En 2023, sur le territoire de l'Agglomération 559 lampadaires ont été remplacés par des candélabres photovoltaïques dont une quarantaine sur Agen. En 2024, environ 2200 lampadaires seront remplacés par du solaire en supplément dont plus de 350 sur Agen pour un coût de plus de 7 millions d'euros. Parallèlement, Agen est partie prenante du PEEPS (Plan d'Economie d'Énergie Eclairage Public et Signalisation) de l'Agglo qui prévoit le changement du parc d'éclairage public de l'agglo en LED ou en photovoltaïque, et qui reste le projet majeur en matière de transition écologique et d'économies d'énergie.

**CRÉER UN RÉSEAU DE CHALEUR SUR AGEN-SUD**

A

**ENGAGEMENT N°59**

● EN COURS

Nous soutiendrons l'Agglomération d'Agen dans sa volonté de réaliser sur le secteur d'Agen-Sud un réseau de chaleur urbaine alimenté par la combustion des ordures ménagères de l'usine d'incinération de la SOGAD. Celle-ci deviendra une unité de valorisation énergétique permettant de recycler la chaleur et de chauffer l'équivalent de 3 000 foyers.

C'est la société IDEX qui a obtenu la concession de service public d'une durée de 24 ans pour les travaux et l'exploitation du futur réseau de chaleur urbain (RCU). Le contrat avec le délégataire (d'un montant de 26 M€) a été signé tout début 2024, et d'ores et déjà, la phase de commercialisation et le démarrage des travaux se sont enclenchés, puisqu'il est prévu une mise en service du réseau fin 2025.



## FAVORISER LA CONSTRUCTION D'UN ÉCO-QUARTIER AUTOUR DE L'AVENUE HENRI-BARBUSSE



### ENGAGEMENT N°60

● EN COURS

Nous mobiliserons des partenaires publics et privés pour créer un éco-quartier, autour de l'avenue Henri-Barbusse entre la Trémie et le Canal. Nous proposerons ainsi, à proximité du centre-ville un cadre de vie préservé, véritable source de bien-être pour ses habitants intégrant une offre commerciale et de services adaptée à la population et une véritable ambition "Zéro déchet". Le site retenu pour fonder ce nouveau quartier tient compte à la fois des réserves foncières privées et publiques dans cette partie de la ville, du devoir de dépollution de certaines parcelles mais aussi de la qualité paysagère de ce site à proximité du Canal.

L'écoquartier La Villette connaît un début d'année 2024 dynamique !

Les travaux de démolition et dépollution de l'ex-Friche Enedis ont débuté par le groupe PHM Invest avec un objectif de construire un ensemble de bureaux et de 40 logements pour les moins de 30 ans pour 2026.

La requalification de l'ancienne friche commerciale Casino se termine en accueillant le magasin Lidl en juin aux côtés de Grand Frais, Marie Blachère et de la nouvelle station-service.

En parallèle, la Ville d'Agen a lancé les travaux de réaménagement de la rue Belloc.

L'écoquartier poursuit ses actions culturelles avec une fresque murale sous le Pont de Donnefort réalisée par la Streetarterie.

La ville a lancé une expérimentation sur la gestion des biodéchets avec le déploiement d'abri bacs " BIOTANK " dans plusieurs organismes présents dans l'Ecoquartier (Macif, Domitys, le SDIS, Le foyer de la Salève, le CROUS) afin de tester leur efficacité en termes d'odeurs et de présence de nuisibles.

Dans son engagement pour le développement durable, la ville d'Agen sème des prairies fleuries au parc Pulet – avenue Schuman, et met en place des actions avec la SEPANLOG et l'école Elisée Reclus.

## ENCOURAGER LA VÉGÉTALISATION DES TOITURES ET DES FAÇADES



### ENGAGEMENT N°61

● EN COURS

Nous mettons en place des aides financières significatives pour favoriser la végétalisation des toitures et des façades privées.

Pour encourager la végétalisation du centre historique d'Agen, Site Patrimonial Remarquable, nous avons instauré les permis de végétaliser. La démarche est collective et concertée (habitants, commerçants, associations) elle s'appuie sur le principe " La mairie plante, le demandeur entretient les végétaux ". À ce jour, nous dénombrons 20 permis de végétaliser en cours d'étude de faisabilité. Les premiers permis ont été signés et les plantations réalisées courant avril 2024. En complément, de ces actions nous poursuivons la végétalisation de certaines surfaces trop minérales sur le domaine public : en pied de murs comme Rue Montaigne ou Avenue Georges Delpech ou encore aux pieds des arbres comme dans le secteur de Donnefort.

## ACCÉLÉRER LA POLITIQUE D'INCITATION À LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS



### ENGAGEMENT N°62

● EN COURS

La disparition de l'habitat insalubre et la réduction de la précarité énergétique sur la Ville sont des objectifs prioritaires. Nous accélérerons la rénovation des bâtiments et des logements anciens du centre-ville (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine) en accompagnant à la fois les bailleurs, les propriétaires occupants et les copropriétés fragiles en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat.

Le dispositif d'OPAH de Renouvellement Urbain a été déployé par la ville jusqu'au 31 janvier 2024. Il a permis de rénover près de 120 logements en centre-ville, de sortir des immeubles d'une situation de vacances et de dégradation importante. Ce dispositif a également permis d'identifier 10 îlots en centre-ville, dont l'îlot "Ana Carita" qui fait l'objet d'un programme ambitieux de démolition et reconstruction d'un ensemble composé d'un local commercial en rez-de-chaussée et de 7 logements aux étages.

Enfin, l'agglomération et la ville d'Agen se sont engagées dans la mise en œuvre d'un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) qui a vocation à identifier, les copropriétés présentant des premiers signes de fragilité, établir une stratégie et mettre en place des actions d'accompagnement individuel adaptées aux situations.

## RÉNOVER LES CITÉS RODRIGUES ET PASSELAYGUES



### ENGAGEMENT N°63

● EN COURS

Nous poursuivons la rénovation du parc immobilier d'Agen Habitat en réhabilitant sur ce mandat les cités Rodrigues (340 logements) et Passelaygues (60 logements). Ces travaux viseront d'abord les économies d'énergie et l'amélioration du confort de vie de ses habitants.

Rodrigues (340 logements) : la Ville et l'Agglomération ont délibéré en mars 2022 pour participer au plan de financement des travaux. Les travaux de dévoiement des réseaux ont été réalisés et le programme de rénovation est en cours d'ajustement.

Passelaygues (60 logements) - la ville et l'agglomération ont délibéré en avril 2023 pour financer les travaux. Deux bâtiments ont été démolis et le programme d'aménagement et de rénovation est en cours d'ajustement.

Parallèlement, de nombreux programmes privés participent à redynamiser l'offre de logements en ville, au-dessus de la Poste boulevard Carnot, à l'ancienne BNP rue de Cessac, à l'ancien centre culturel Rue Ledru-Rollin ou encore boulevard de la Liberté.



## AVEC AGEN'TICIPE, LA VILLE D'AGEN ANTICIPE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

*La Ville d'Agen n'est pas épargnée par les effets du réchauffement climatique. Il appartient donc à la Ville d'anticiper ce phénomène sur le long terme et d'agir concrètement pour le bien-être et la santé de ses habitants.*

Depuis 2020, la Ville d'Agen porte 3 ambitions structurantes :

- 1 DÉCARBONER**  
en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre,
- 2 RÉDUIRE**  
notre consommation des ressources,
- 3 ADAPTER**  
notre ville aux changements climatiques.

L'ensemble des actions de la Ville d'Agen en matière de transition écologique se rassemble désormais autour d'une identité : **AGEN'ticipe**. Que ce soit par la végétalisation du domaine public, l'extinction de l'éclairage public, le développement des mobilités douces ou la rénovation des bâtiments publics et notamment des écoles, chacun des engagements municipaux porte en lui l'empreinte du développement durable et de l'écologie responsable.

Voici quelques exemples d'actions mises en place pour faire respirer la ville, améliorer la qualité de son air et préserver le bien-être et la santé des Agenais.



### DÉCARBONER

- **Les pistes cyclables** : Depuis avril 2023, les travaux de restructuration de l'avenue Jean Jaurès permettent d'offrir de nouvelles pistes cyclables sécurisées ainsi que des trottoirs végétalisés. L'axe Monnet-Bru-Colmar, comme celui Léon Blum-Donnefort, sont aussi en cours d'aménagement pour promouvoir les circulations douces.
- **Les mobilités décarbonées** : En 2023, 10 véhicules ont été remplacés par des véhicules électriques et en 2021, deux navettes électriques sont venues remplacer les navettes thermiques, cœur d'Agen, desservant le cœur de ville.

### RÉDUIRE

- **Le Théâtre Ducourneau** : Agen poursuit la rénovation de son patrimoine municipal et les travaux d'économies d'énergie en améliorant l'isolation thermique des infrastructures publiques et en utilisant des matériaux durables et éco-responsables. Le Théâtre Municipal Ducourneau émettait 33 kg de CO<sub>2</sub> par m<sup>2</sup> par an avant rénovation ; après le changement de ses menuiseries, ces émissions ont baissé de 12%
- **Les tribunes du Stade Armandie** : Projet emblématique de la Ville pour les énergies renouvelables, les tribunes du stade Armandie sont désormais équipées de panneaux photovoltaïques qui ont été mis en service fin 2023. Les 4 450m<sup>2</sup> de surface produiront annuellement 1 050 MWh/an soit l'équivalent de la consommation d'électricité de près de 1 000 habitants.

## S'ADAPTER

- **La place Jasmin et le parking du Gravier** : Tous les projets urbains sont pensés et mis en place en ayant recours à des scores ICU (Indice de Chaleur Urbaine) et des scores de perméabilité dont les résultats aident à orienter la prise de décision. Pour rafraîchir ses espaces, la Ville utilise donc des matériaux spéciaux qui facilitent l'infiltration de l'eau dans les sols. Tel est le cas de la Place Jasmin qui a été équipée d'un revêtement de chaussée en partie perméable. En novembre 2022, 29 arbres y ont été plantés. Idem sur le nouveau Parking du Gravier livré en août 2023 où l'enrobé drainant a permis d'augmenter la perméabilité de 50%. L'Indice de Chaleur Urbain a pour sa part connu une évolution favorable de 27%. Enfin, ce sont également 29 arbres qui ont été plantés à l'automne afin de rafraîchir l'espace.
- **Les micro-forêts** : Inspiré des forêts naturelles, des micro-forêt ont été implantées sur des délaissés de voirie, en s'inspirant de la méthode Miyawaki. Nous en trouvons deux sur l'avenue d'Italie, une rue Tchekhov et une rue Poton de Xantrailles. Afin de s'adapter au contexte, la Ville d'Agen a planté des arbres de plus grand développement au centre de ces espaces, dans le but d'écarter toutes gênes pour les riverains.
- **Les stations de mesures** : Depuis 2021, 16 stations de mesures, situées à différents endroits de la ville, permettent d'évaluer l'efficacité des actions menées par la Ville en termes de transition environnementale : végétalisation du domaine public, extinction de l'éclairage public, développement des mobilités douces ou rénovation des bâtiments publics. Certaines mesurent la température, d'autres la température et la qualité de l'air toutes les 12 minutes.
- **La végétalisation des cours d'école** : Nos enfants aussi peuvent profiter de cette reconnexion à la nature grâce la végétalisation, entre 2022 et 2023, de 5 cours d'école ainsi que de l'espace extérieur de l'Accueil de Loisirs des Îles.
- **Le permis de végétaliser** : La Ville propose un Permis de végétaliser dans le cadre des Autorisations d'Occupation temporaire du domaine public, en pied de façade, à tout personne qui s'engage à assurer l'entretien d'une grimpante ou de vivaces.

**Participez à la végétalisation du cœur de notre ville !** Vous êtes propriétaire ou commerçants et vous souhaitez contribuer à cette initiative ? La mairie se charge des plantations et vous vous engagez à entretenir vos plantes. C'est une occasion unique de participer activement à l'embellissement et à la végétalisation de notre ville.

Pour toute information et pour faire une demande de permis de végétaliser, veuillez contacter le service Espaces Verts, Nature en Ville au 05.53.98.68.25.

## POURQUOI LA VILLE D'AGEN EST EN TRAVAUX ?

### LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN EST EN CONSTRUCTION

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), l'Agglomération d'Agen s'est engagée à **diminuer de 25% d'émissions de gaz à effet de serre pour 2030.**

**Le réseau de chaleur urbain est un des atouts majeurs pour atteindre cet objectif.** Connecté sur l'usine d'incinération des déchets de la SOGAD sur la commune du Passage, ce réseau permettra de récupérer la chaleur issue de l'incinération, énergie fatale qui était perdue jusque-là. Ainsi, l'incinération des 25 000 tonnes de déchets de l'agglomération permettra de chauffer de l'eau qui sera injectée dans un réseau de canalisations de 16 km qui distribuera les principaux bâtiments privés et publics d'Agen sud (53 abonnés). Il est prévu de livrer presque 41 GWh de chaleur par an, l'équivalent de 4000 foyers.

Chaque chaudière à énergie fossile qui va être déconnectée, pour se raccorder à la place au réseau de chaleur, va permettre de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'œuvrer à la décarbonation du territoire. On estime ainsi que **le RCU évitera chaque année les émissions de 7 427 tCO<sub>2</sub>e** (soit l'équivalent de la circulation annuelle de 3 780 voitures), ce qui contribuera dans le temps à diminuer de 43% les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial.

Pour mener à bien ce projet, l'Agglomération d'Agen, soutenue par la Ville d'Agen, a **confié à la société IDEX une concession de service public d'une durée de 24 ans pour les travaux et l'exploitation du futur réseau de chaleur urbain (RCU).**

La mise en service du réseau fin 2025 et les premiers travaux ont démarré en avril 2024 sur 3 sites en même temps du côté des voies sur berge au Passage, dans le secteur Jean Bru et vers les serres municipales de la Ville d'Agen, du côté de la rue de Sevin et de la Plaine des sports.

Durant l'été 2024, une partie des travaux se déroulera dans le secteur de la Place Armand Fallières. Les travaux de franchissement du Pont de Pierre se feront à partir d'octobre 2024.

Ces travaux vont continuer de progresser sur plusieurs sites en parallèle, afin de minimiser la durée du chantier, **prévues tout de même pour durer 18 mois.**

# RELEVER LE DÉFI

## DES NOUVELLES MOBILITÉS

Grâce au développement des mobilités douces en son hyper-centre, à la création d'une ceinture douce en périphérie et à la jonction de ses pénétrantes vertes vers le Sud, la Ville d'Agen relèvera le défi des nouvelles mobilités.

### CŒUR DE VILLE D'AGEN : PRIORITÉ AUX MOBILITÉS DOUCES

V

#### ENGAGEMENT N°64

● EN COURS

En cœur de ville, la priorité sera donnée aux piétons et cyclistes. La voiture restera bienvenue dans le cœur de ville qui deviendra une zone 20 (vitesse limitée à 20 km/h, priorité absolue aux piétons).

Nous veillerons au respect du partage de l'espace public piéton entre les nouvelles formes de mobilité électrique (trottinettes, overboard, skateboard...) et les piétons en mettant en place des actions pédagogiques.

Afin de garantir la sécurité de tous et de pacifier la cohabitation sur l'espace piéton et suite à l'expérimentation concernant la circulation des vélos et trottinettes, un arrêté municipal interdit désormais la circulation des vélos et trottinettes du lundi au samedi de 10h00 à 19h00 sur le boulevard de la République et ses rues piétonnes adjacentes.

Dans le même esprit, un plateau traversant a été aménagé en 2023 dans la rue Grande Horloge aux croisements des rues Reine, Maillé, Quillou et Malatuffe. S'en suivront des travaux d'aménagement en zones de rencontres des rues Malatuffe, Reine et Quillou en 2024 ainsi que Camille Bru, Tourril, Fon de Raché et Charretiers en 2025-2026. Des plateaux traversants seront également aménagés aux carrefours Gué/Tourril/Béranger et Puits du Saumon/Malatuffe/Quillou en 2024.

### CRÉER UNE CEINTURE DOUCE AUTOUR DU CENTRE-VILLE

V

#### ENGAGEMENT N°65

● EN COURS

Nous aménagerons un circuit sécurisé et végétalisé avec une voie dédiée de 7 kms autour du centre-ville, réservée aux mobilités douces (piétons, vélos...). Ce circuit empruntera l'itinéraire suivant :

- au Nord : Scaliger ► Gare ► Sylvain Dumon ► Pin
- à l'Est : Place du Pin ► Avenue Jean-Jaurès qui sera réaménagée et végétalisée,
- au Sud : MIN d'Agen ► Avenue de Colmar ► Avenue Jean Bru qui passera de 4 voies à 2 voies
- à l'Ouest : Rond-point St Jacques ► Gravier ► Avenue Général de Gaulle où l'on utilisera la piste cyclable existante.

Entamés en avril 2023, les travaux d'aménagement de l'avenue Jean Jaurès doivent se terminer en 2025. La nouvelle voie offrira une avenue arborée équipée de pistes cyclables et de trottoirs aux normes et permettra un stationnement confortable. Pour ce qui concerne la requalification de l'ex-rocade (avenues Monnet, Bru et Colmar), les travaux ont démarré en octobre 2023 et doivent s'achever à l'été 2024.

Ils offriront une voie douce sur la partie sud de l'avenue Jean Bru et des pistes cyclables sur les avenues de Colmar et Monnet. Le nouvel aménagement sera très largement végétalisé. À l'exception des petits tronçons (Rocade - Pont de pierre) la ceinture cyclable du centre-ville d'Agen sera terminée en 2025.

### FAIRE LA VOIE CYCLABLE RELIANT LE CŒUR DE VILLE À PASSELIGNE

V A

#### ENGAGEMENT N°66

● ABANDONNÉ

Nous relierons le centre-ville à Passeligne en passant sous le Pont de Pierre et en utilisant le passage souterrain existant en face de la cité administrative.

Ce projet a été ajourné en attendant le transfert de propriété de la voie sur Berge de l'Etat vers l'Agglomération dans la foulée du Pont de Camélat (septembre 2024). Ce transfert devrait permettre la construction d'une piste cyclable au bord de Garonne (Centre-ville > Passeligne).

### CRÉER UNE VOIE COULÉE VERTE CYCLABLE À ARMANDIE

V

#### ENGAGEMENT N°67

● PAROLE TENUE

Nous créerons une coulée verte et sportive avec parcours piétons et cyclables qui reliera l'ENAP à la Rocade Jean Bru en passant par Aquasud et traversant la plaine des sports d'Armandie.

La rénovation du gymnase Lomet a permis de rénover l'itinéraire cyclable faisant le lien entre l'avenue Jean Bru et l'Enap en passant par le parc des sports.

### CRÉER UNE VOIE DOUCE SÉCURISÉE ET VÉGÉTALISÉE SUR LE PONT DE LA LIBÉRATION

V

#### ENGAGEMENT N°68

● À VENIR

Nous aménagerons une voie de circulation douce (piéton, vélo...) sécurisée et végétalisée sur le Pont de la Libération afin de permettre aux étudiants, touristes et usagers de circuler en toute sécurité.

Cet engagement sera traité dans le cadre de l'engagement n°72 concernant l'aménagement de la place du Pin.

## SE DÉPLACER "MALIN" À AGEN

### SOUTENIR L'ACQUISITION DES VÉLOS ÉLECTRIQUES

A

#### ENGAGEMENT N°69

● PAROLE TENUE

Nous proposerons à l'Agglomération de reconduire et d'amplifier son programme de soutien à l'acquisition de vélo électrique (200 € de subvention par vélo acheté sur l'Agglo) et nous mettrons en œuvre un observatoire des déplacements pour déterminer la part du vélo de façon objective.

Chaque année, l'agglomération reconduit ce dispositif sur les mêmes bases : 200 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique dans la limite de deux par foyer, sans conditions de revenus et pour tout habitant de l'Agglomération. Les démarches seront simplifiées avec l'obtention du rabais de 200 € au moment de l'achat chez les revendeurs locaux.

Par ailleurs, l'Agglomération d'Agen a adhéré à la solution GéoVélo qui va permettre d'obtenir des statistiques sur les déplacements effectués à vélo par les utilisateurs de l'application. Outre la possibilité de conseiller des itinéraires sécurisés, l'application permet de générer une attestation des trajets réalisés à vélo, nécessaire pour les salariés qui perçoivent le Forfait Mobilité Durable par leur entreprise.

### DÉPLOYER DES PARKINGS-VÉLOS

V

#### ENGAGEMENT N°70

● EN COURS

Nous déploierons un plan ambitieux de parkings vélos pour les particuliers en centre-ville (place de la République, place Barbès, Préfecture, Gare, Pin, Gravier, Jasmin, Jayan...) et associés à certains arrêts de bus.

Un schéma de déploiement de stationnements vélo a été élaboré. Ils seront déployés au fur et à mesure lors des travaux d'aménagement du domaine public. Ce sont au final une quinzaine de sites qui ont été identifiés. La plupart seront sécurisés. Les premiers ont été installés sur le gravier (suite aux travaux de requalification du parking) et à la gare SNCF (obligation réglementaire de mettre en place un parking vélo sécurisé de 60 places).

### AMÉNAGER LA PLACE JASMIN

V

#### ENGAGEMENT N°71

● PAROLE TENUE

Nous reconfigurerons complètement la place Jasmin en créant un grand parvis piétonnier côté restaurants et rassemblant les 2 couloirs de circulation côté Nord.

Les travaux de la place Jasmin se sont achevés en 2022. La Place est désormais accessible et devient un véritable pôle d'animation de la vie agenaise. Ils ont été complétés par une remarquable restauration des façades de la Place Jasmin (voir photos ci-dessous). Les agenais se sont appropriés rapidement ce nouveau point d'animation de la ville.

### AMÉNAGER LA PLACE DU PIN

V

#### ENGAGEMENT N°72

● EN COURS

Nous aménagerons en profondeur cette entrée du boulevard de la République pour ouvrir un espace public piétonnier sécurisé et pour apaiser le flux routier. Nous proposerons de refondre l'ensemble du site avec une jonction du rond-point et du jardin public, pour sécuriser et faciliter les déplacements piétons et vélos.

Les études se poursuivent pour concevoir un aménagement pertinent pour tous les usagers. En attendant, la piétonisation de la rue Jules Ferry est prévue pour fin 2025 afin de créer un parvis liant le Studio Ferry et le square du Pin et permettant de mettre en valeur les belles façades de la rue Ferry.



*Dans le cadre du réaménagement de la Place Jasmin, toutes les façades ont été retraitées de manière uniforme pour donner un effet particulièrement réussi et qui termine de manière très visuelle la requalification de l'entrée principale au centre-ville*

## DENSIFIER LA DESSERTE DU CŒUR DE VILLE PAR UN RÉSEAU DE NAVETTES ÉLECTRIQUES

A

### ENGAGEMENT N°73

● PAROLE TENUE

Nous proposerons de renforcer la navette existante Agen Cœur Battant, qui deviendra électrique. Nous créerons deux lignes (Jasmin ► Le Pin et Préfecture ► Gare) pour optimiser la desserte du cœur de ville en augmentant la fréquence de passage. Nous étudierons la faisabilité d'une desserte du cœur de ville par un bus à haut niveau de service (toutes les 6 minutes) qui impliquerait la création d'une voie dédiée aux navette et aux bus ainsi qu'aux mobilités douces.

Depuis avril 2022, la navette de Centre-ville est électrique et plus de 300 personnes l'utilisent chaque jour.

## EXPÉRIMENTER UN PARKING-RELAIS (P+R) AU CENTRE DE CONGRÈS

A

### ENGAGEMENT N°74

● PAROLE TENUE

Nous proposerons à l'Agglomération d'expérimenter une nouvelle génération de parkings-relais gratuits aux entrées de ville qui relieront le centre-ville par des navettes. Ces parkings proposeront également des vélos électriques, trottinettes, en location. Le premier P+R sera situé au Centre de Congrès et reliera le centre-ville par un circuit : avenue du Midi ► Gravier ► rue Lamouroux ► Préfecture. L'étude mobilité menée par l'Agglomération d'Agen devra intégrer l'influence de la crise sanitaire sur l'évolution des déplacements.

Dans le cadre de la refonte de son réseau de transports en commun (mise en service en septembre 2026), l'Agglomération a identifié des parkings existants qui pourront moyennant des accords avec les propriétaires (grandes surfaces, communes, ...) être utilisés comme parkings relais. Ces parkings sont judicieusement situés en bout de ligne pour permettre une desserte des centres urbains et des zones d'activités économiques et commerciales. Le parking de l'Agora (Centre de Congrès) fait partie des sites identifiés comme futurs P+R.

## L'AVENUE JEAN JAURÈS SE REFAIT UNE BEAUTÉ

*Projet d'ampleur par sa longueur et sa complexité, l'aménagement de l'Avenue Jean Jaurès est un axe majeur d'entrée de ville. Il s'intègre dans la création d'une ceinture douce autour du centre-ville où la part belle sera donnée aux vélos, aux piétons et à la végétalisation.*

Presque exclusivement dédiée à la voiture, l'avenue Jean Jaurès change de visage avec la création d'un espace sécurisé pour des déplacements plus doux, mais également embelli grâce à la végétalisation du site.

La rénovation de cet axe structurant de plus de 3 km qui part de l'avenue de Colmar jusqu'à la Place du Pin, est un chantier considérable par sa longueur et l'ampleur des travaux réalisés. En effet, il ne s'agissait pas uniquement de revoir la voirie mais de travailler sur l'effacement des réseaux aériens existants, la rénovation de l'éclairage public et des feux tricolores avec la volonté d'améliorer considérablement la qualité de vie des habitants par la plantation d'une centaine d'arbres, l'accroissement du nombre de stationnement vélo, l'installation de bornes de recharge de véhicules électriques ou encore la sécurisation de l'accès à l'école Paul Bert par l'Avenue Jean Jaurès. Par ailleurs, le parvis de l'église du Sacré Cœur fera également peau neuve. Le stationnement actuel doit laisser place à un espace plus végétal et apaisé.



Ce projet global de plus de 10 M€ sera achevé début 2025.

## AMÉNAGER LE PARKING DU GRAVIER

V

### ENGAGEMENT N°75

● PAROLE TENUE

Nous aménagerons la partie Sud du Gravier en parking moderne (revêtements, traçage des places, etc.) et arboré.

Les travaux de restructuration du parking du gravier sont achevés avec les plantations début 2024. Remis en service dès la rentrée 2023, il offre 237 places dans un parking modernisé, végétalisé, proposant de nouveaux services (bornes de recharges électrique, arrêt sécurisé pour la navette Agen Cœur Battant) et utilisant des nouveaux matériaux avec une gestion des eaux pluviales limitant les rejets en Garonne.



## UN RÉSEAU DE BUS, ATTRACTIF, RAPIDE ET NERVEUX

A

### ENGAGEMENT N°76

● EN COURS

Nous proposerons à l'Agglomération d'utiliser la renégociation de la Délégation de Services Publics Transport pour moderniser l'offre globale du réseau de bus au sein de l'agglomération. Nous proposerons d'augmenter la vitesse commerciale de nos bus en redéfinissant les lignes de notre réseau pour qu'elles soient plus "nerveuses".

Dans le cadre de la définition de sa nouvelle politique de déplacement, l'Agglomération revoit complètement l'organisation des transports en commun (urbains et scolaires). Le cahier des charges de la future DSP a été adopté en Conseil d'Agglomération le 23 mai dernier avec un triple objectif :

- un objectif social : le poste transport est significatif dans le budget des ménages et ne cesse d'augmenter, nous avons la volonté d'offrir des options de transports à cout raisonnable pour les familles à revenus modestes.
- Un objectif écologique : 40% des émissions de gaz à effet de serres en France sont liés au Transport, nous devons agir !
- Un objectif économique : nous avons un devoir d'efficacité de la dépense publique et de mieux utiliser les impôts des entreprises qui financent notre politique publique de mobilité

Ainsi, ce cahier des charges seront soumis aux candidats pour une mise en œuvre du nouveau réseau en septembre 2026.

## FAVORISER LES NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT COLLECTIF

V A

### ENGAGEMENT N°77

● PAROLE TENUE

Nous favoriserons le déploiement d'une application de covoiturage courte distance pour les particuliers (autostop au quotidien, "Rezo Pouce"). L'Administration Commune, rassemblant la Ville et l'Agglomération d'Agen, sera exemplaire sur le covoiturage. Nous développerons les expériences d'autopartage urbain, entre particuliers et entre salariés des entreprises publiques et privées.

Depuis janvier 2023, l'Agglomération et son délégataire KEOLIS ont déployé la solution Covoit'Agen. A ce jour ce sont plus de 2300 inscrits sur la plateforme et 16 000 trajets covoiturés. Les inscriptions sont en constante augmentation. Nous avons espoir d'ici la fin de l'année d'atteindre les 30 000 trajets covoiturés.

Il est important de noter que les trajets sont subventionnés de façon différenciés en fonction de la destination ou de l'origine du déplacement ; ceux qui vont ou viennent de la seconde couronne sont subventionnés à hauteur de 1,50 € par trajet contre 60 cts pour les habitants d'Agen et de la première couronne. Ce dispositif tente à compenser l'absence de service de transports en commun en milieu peu dense.

## AGEN, VILLE ACCESSIBLE

## L'ACCESSIBILITÉ URBAINE, UNE PRIORITÉ POUR TOUT HANDICAP

V Q

### ENGAGEMENT N°78

● EN COURS

Nous poursuivrons le mouvement engagé de mise en accessibilité des bâtiments publics. Comme le prévoit la loi, tous les travaux (trottoirs et rues) seront accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les ruptures urbaines dans la chaîne de déplacement sont à aménager en lien avec les conseils de quartier et la signalétique urbaine sera adaptée "tout handicap". Enfin, nous porterons une attention particulière aux aires de jeux existantes qui seront adaptées pour pouvoir être utilisées par les enfants handicapés.

La mise en accessibilité des bâtiments publics est un vaste chantier. Chaque année, nous y consacrons 1,175 million d'euros. Outre les tribunes du Stade Armandie, la mise en accessibilité des écoles élémentaires Sembel, Herriot et Lacour terminera à l'été 2024.

## RENDRE LA PASSERELLE ACCESSIBLE

A

### ENGAGEMENT N°79

● PAROLE TENUE

Nous proposerons à l'Agglomération de rendre la Passerelle plus facilement accessible pour les PMR, poussettes et vélos.

Les travaux de mise en accessibilité de la Passerelle Michel Serres se sont déroulés de janvier à novembre 2023. La passerelle entre Agen et Le Passage est désormais accessible via deux ascenseurs.

## POURSUIVRE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE D'AGEN

V A

### ENGAGEMENT N°80

● PAROLE TENUE

La mise en service de la Passerelle PMR de la Gare en 2020 sera une première réponse. La Ville et l'Agglomération continueront d'exiger la mise en place d'escalators automatiques pour répondre aux besoins du plus grand nombre des usagers.

La SNCF a procédé à l'installation d'une passerelle et d'ascenseurs pour répondre aux exigences réglementaires de l'accès PMR. Ces travaux ont été achevés au 1er trimestre 2022. Depuis le mandat précédent (2014-2020), la Ville d'Agen, l'Agglo et la SNCF ont constamment œuvré pour développer le site de la Gare d'Agen : nouveau parking, gare routière, passerelle PMR, nouvelle Halle Voyageur...

## RÉHABILITER LA PASSERELLE GAUJA, UNE PRIORITÉ MUNICIPALE



Afin de répondre à la demande de la municipalité agenaise d'établir un lien piéton entre le quartier de l'Ermitage et le centre-ville, la Compagnie des Chemins de Fer du Midi a procédé à la construction d'une passerelle piétonne entre 1911 et 1912 : la passerelle Gauja.

Dès 1913, la Ville d'Agen se voit confié l'entretien du platelage, la Compagnie des Chemins de Fer du Midi celui de la structure de l'ouvrage.

La SNCF, reprenant les actifs de la Compagnie des Chemins de Fer du Midi en 1938 poursuit cet entretien. La dernière intervention importante sur la structure sera réalisée entre 2000 et 2001.

En 2020, se posent les premiers questionnements quant à la propreté de la passerelle. Un rapport d'étude rendu le 28 octobre 2022 vient attribuer la pleine propriété de l'ouvrage à la ville d'Agen, tous travaux d'entretien et de maintenance lui revenant de plein droit.



Début mars 2023, dans le cadre de son transfert, les experts ouvrages d'art de la SNCF établissent un rapport alarmant mettant en cause la solidité et la stabilité de sa structure.

Par mesure de sécurité, le 1<sup>er</sup> juillet 2023, la ville d'Agen se voit contrainte de prononcer sa fermeture et prend pleinement conscience de tous les désagréments engendrés par cette fermeture qui perturbe désormais la vie des agenais, riverains et usagers de cette dernière.

Dès lors, elle s'engage à redonner la passerelle aux agenais et ainsi à porter le projet, dans son intégralité, des études à la réalisation des travaux, qu'ils soient de réhabilitation ou de reconstruction.

Les études et diagnostics sont actuellement en cours de réalisation. Ce dossier a connu le 24 juin dernier une avancée majeure, puisque le Conseil Municipal a délibéré pour conventionner notamment avec le bureau de contrôle APAVE d'un côté et avec la SNCF afin qu'elle réalise les études éventuelles de construction d'une passerelle neuve.

Cette étude permettra, d'ici la fin de l'année, d'arbitrer entre les 2 scénarios qui s'ouvrent à nous : la réhabilitation de la passerelle existante ou la construction d'un nouvel ouvrage.

La configuration particulière du site nous a incité à confier cette étude de faisabilité d'une passerelle neuve à l'AREP qui est une filiale de Gares et Connexions qui travaille également sur le projet de nouvelle gare LGV à Brax. Les élus et les services de la Ville mettent toute leur énergie à accélérer ce dossier de manière à trouver des solutions les plus satisfaisantes pour toutes les parties.

Concomitamment, la ville d'Agen a mis en place un service de bus permettant la desserte du quartier de l'Ermitage et mènera à son terme le projet d'aménagement d'une liaison douce entre les ponts de Piketty et Courpian. Enfin, elle assurera la coordination de l'ensemble des projets avec l'engagement n° 53 « piétonner les quais du canal ».

# RELEVER LE DÉFI DU NUMÉRIQUE

## GOUVERNANCE ET INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

### CRÉER UN CONSEIL AGENAIS DU NUMÉRIQUE

A

#### ENGAGEMENT N°81

● PAROLE TENUE

Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen la création d'un Conseil Agenais du Numérique constitué par les principaux acteurs de l'écosystème numérique (élus, entreprises, associations, écoles, indépendants...) qui aura pour vocation de fédérer les initiatives locales pour favoriser l'innovation et l'inclusion numériques.

Le Conseil agenais se réunira en septembre 2024 dans le cadre de la commission transition numérique de l'agglomération pour définir les grandes thématiques numériques Agen 2024 - 2032.

### DÉFINIR UN PLAN NUMÉRIQUE TERRITORIAL

V A

#### ENGAGEMENT N°82

● ABANDONNÉ

Nous définirons le Plan Numérique Territorial de la Ville d'Agen sur 5 ans (2021-2026) afin d'identifier les projets prioritaires et les modalités de mise en œuvre d'une véritable stratégie de territoire intelligent (Smart City) pour accompagner sa transformation numérique.

La multiplicité des projets numériques engagés (privés et publics...) et leur avancement rapide ont rendu inutile la réalisation d'un Plan Numérique Territorial consolidé.

### TERMINER LE DÉPLOIEMENT À 100% DU TRÈS HAUT DÉBIT

V

#### ENGAGEMENT N°83

● EN COURS

La crise sanitaire impose d'accélérer l'aménagement numérique de notre territoire. Le déploiement du THD est avancé sur la Ville d'Agen (12 416 prises désormais raccordables sur un total de 26 105 locaux). C'est pourquoi nous nous engageons à obtenir d'Orange le déploiement de la fibre optique auprès de 100% des foyers de la Ville d'Agen d'ici fin 2022.

Le déploiement de la fibre optique sur la Ville d'Agen est très avancé. À ce jour, 23 490 locaux sont éligibles sur un total de 26 857, la fin du déploiement par Orange étant prévu pour fin 2025. La Ville d'Agen se mobilise afin que la phase finale du déploiement prenne en compte l'ensemble des usagers (y compris les quartiers les plus difficiles à raccorder comme celui de l'Ermitage)

### CRÉER UN RÉSEAU DE TIERS-LIEUX NUMÉRIQUES

V

#### ENGAGEMENT N°84

● PAROLE TENUE

Nous créerons et animerons un réseau de tiers-lieux numériques assurant un maillage cohérent de la ville. Accessible à tous, chaque tiers-lieu numérique proposera des espaces dédiés et sera équipé de moyens d'accès Internet (Wifi public et connexion fibre haut débit), des matériels numériques, d'un accompagnement et d'ateliers thématiques. À son lancement, ce réseau comprendra (sous réserve de l'accord des exploitants) notamment la Médiathèque, le Point Jeunes, le Florida, les centres sociaux, Destination Agen, les Montreurs d'Images, le Café Vélo, la Bibliothèque Universitaire...

Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen d'étendre ce maillage sur son territoire pour préparer la population dans le cas de futures crises sanitaires (télétravail et lutte contre l'isolement).

Trois espaces numériques ont d'ores et déjà ouvert au sein de quartiers prioritaires de la ville et du centre-ville. Le premier espace numérique rattaché au centre social de la Masse est situé rue de Montanou. Le second, situé rue du docteur Henri Fourestié, est rattaché au CCAS. Le troisième espace numérique, actuellement situé à Barleté, va déménager courant 2023 Parc Chabaud pour se développer et une agence postale communale ouvrira également ses portes dans ces nouveaux locaux. Animés par des conseillers numériques dédiés, des accompagnements individuels et des formations en format collectifs sont proposés pour les personnes souhaitant se former au numérique. Un quatrième espace, qui a vocation à devenir un tiers-lieu numérique au sein de la Médiathèque Lapepède est en cours d'élaboration. Simultanément, l'Agglomération a adopté fin 2023 un régime d'aide à ses communes membres pour l'installation des tiers-lieux numériques.

## TRANSFORMER LA MÉDIATHÈQUE LACÉPÈDE EN UN TIERS-LIEU CULTUREL

Le projet de Médiathèque Tiers Lieu culturel vise essentiellement à améliorer l'accès à la culture des jeunes, en "difficulté de lecture", des publics défavorisés, des familles, mais aussi des moins jeunes, par le livre, le jeu, l'animation, l'audiovisuel et le numérique. Il doit permettre également d'améliorer l'accueil personnalisé des usagers et aspire à être un lieu de rencontre informel et convivial.

La médiathèque Lacépède est actuellement une bibliothèque traditionnelle partagée entre un espace jeunesse au rez-de-chaussée et un espace adulte et BD à l'étage. On retrouve également, une petite zone d'études et un espace numérique. Ces espaces ne sont plus adaptés aux besoins des usagers (manque de prises de chargement pour les ordinateurs portables, peu d'espace de lecture dans les salles, pas de prêt automatique, espace numérique vieillissant). Ils seront valorisés et rendus plus accueillants. La médiathèque est également entourée depuis fin 2023, d'associations artistiques et du Point Jeunes depuis environ 5 ans.

Le projet concerne la rénovation complète de l'actuelle médiathèque (le hall d'accueil, les différents espaces de lecture, la salle d'étude, la salle d'animation, la salle d'animation, l'espace numérique et le jardin d'agrément), la création d'un café avec espace presse et lieu d'expositions, un espace de jeux-vidéos avec des postes gaming dédiés, un espace pour les adolescents.

Le projet vise également à diversifier les activités, les services et à attirer d'autres publics moins enclins à venir à la médiathèque. Il doit favoriser la circulation des publics en diversifiant l'offre : expositions, lectures, ateliers, projections, conférences balades etc..

Depuis début 2024, le cabinet parisien Basalt est spécialisé dans les aménagements de médiathèques nous accompagne sur ce projet évalué à plus de 2 M€ qui verra le jour fin 2025.



### LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

#### LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

##### ENGAGEMENT N°85



##### ● PAROLE TENUE

Nous créerons un poste de chargé d'inclusion numérique. Ce professionnel animera une équipe d'écrivains publics numériques (bénévoles, services civiques...) qui interviendront notamment au sein des tiers-lieux pour accompagner les Agenais les plus éloignés du numérique dans leurs démarches administratives et leur vie quotidienne.

Une chargée d'inclusion numérique a été recrutée au mois d'octobre 2020, deux conseillers numériques et 2 médiateurs numériques ont depuis été embauchés. Ils travaillent dans les espaces numériques de la ville et proposent également des actions hors les murs pour aller à l'encontre de nouveaux publics (écoles, lycées, associations).

### CRÉER UNE "GRANDE ÉCOLE NUMÉRIQUE"



#### ENGAGEMENT N°86



PAROLE TENUE

Nous travaillerons avec le Campus Numérique 47 pour proposer des parcours de formation en ligne labellisés "Grande École Numérique" en complément de ce qui existe avec IN'TECH.

L'Agglomération a fait le choix d'adhérer au Campus numérique 47 et d'apporter un financement annuel ainsi qu'une subvention d'investissements d'un million d'euros afin de soutenir l'incubation, l'accueil de start-up en numérique et la création d'un tiers lieu destiné à développer l'inclusion numérique. L'ESIEA (école d'ingénieurs labellisée par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) dédiée à l'enseignement et à la recherche en sciences et technologies du numérique) a pris le relais d'INTECH et près de 140 étudiants y poursuivent des cursus de Bac+3 à Bac+5

### CRÉER UNE APPLICATION MOBILE "VIVRE AGEN"



#### ENGAGEMENT N°87



EN COURS

Nous créerons une application mobile permettant aux Agenais d'accéder à l'information qui les intéresse. Cette application rassemblera les outils déjà existants ("TellMyCity", "SortirAgen",...) et les services dématérialisés de la Ville (Portail Citoyen et Famille...). Elle sera progressivement enrichie par de nouveaux services (application de mobilité, consultations citoyennes etc.).

Le déploiement d'une application mobile est en cours, afin d'accéder à l'ensemble des démarches dématérialisées de la ville depuis son smartphone. Il sera ainsi possible de réserver la cantine, les centres de loisirs, prendre un rendez-vous pour ses papiers d'identité et de retrouver l'ensemble des applications mobiles déjà disponibles (TellMyCity, SortirAgen et PrestoPark). Cette application sera enrichie au fur et à mesure de nouvelles démarches dématérialisées. Le lancement de l'application est prévu à la rentrée 2024.

### MIEUX INFORMER ET ALERTE LES AGENAIS



#### ENGAGEMENT N°88



PAROLE TENUE

Nous développerons un système de télé-alerte pour mieux informer les Agenais sur les sujets qui les concernent : alertes en cas de risques (crues, tempêtes, canicule...), travaux ou perturbations de circulation dans le quartier, dans la rue... tout en respectant la réglementation en vigueur.

À l'automne 2020, la Ville d'Agen a lancé un dispositif baptisé #AgenAlerte qui permet aux Agenais de s'inscrire sur une base de données sécurisée respectant les normes RGPD et d'être informés par mail ou SMS en cas de crise (météo, inondation, canicule, crise sanitaire...), ou d'informations importantes concernant leur environnement (circulation, travaux, quartier...). L'inscription se fait sur le site de la Ville d'Agen ou à l'accueil de la Mairie. Depuis le lancement, ce sont plus de 3000 personnes qui se sont inscrites sur ce dispositif.

### DÉVELOPPER UN ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE



#### ENGAGEMENT N°89



EN COURS

Nous accompagnerons le développement d'un écosystème numérique avec d'une part l'incubateur du Campus Numérique 47 à Agen et d'autre part la pépinière du Technopole Agen-Garonne où nous planterons les start-up numériques.

Dès la rentrée 2024, l'agglomération d'Agen prévoit l'ouverture d'un incubateur pépinière entreprise situé sur la zone économique du technopole Agen Garonne sur la commune de Sainte Colombe en Bruilhois.

Ce bâtiment de 1300 m<sup>2</sup> signé Jean Nouvel, et cotraité par le cabinet d'architecture François De la Serre, se compose d'une quinzaine de bureaux de 25 m<sup>2</sup> à 60 m<sup>2</sup>, 3 salles de réunions, 2 espaces de coworking ainsi qu'une salle de pause et de convivialité.

Construit sur le modèle des fermes de pierres qui jalonnent nos paysages, le projet se composera d'un corps principal, d'une cour et de 3 ailes supplémentaires qui devrait notamment accueillir, pour septembre 2025, l'extension de l'école Sud Management, notre école supérieure de commerce d'Agen, et le nouveau siège de la CCI 47, notamment le service d'accompagnement à la création d'entreprises.

### ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE



#### ENGAGEMENT N°90



EN COURS

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture et dans le prolongement du SAMA (Salon des Solutions d'Avenir du Monde Agricole), nous étudierons un projet de territoire innovant basé sur la technologie numérique en agriculture pour accompagner la transition de l'agriculture traditionnelle vers l'agro-écologie. Ce projet s'inscrit dans la lignée d'Agropole lancée il y a 30 ans, et s'appuiera sur la pépinière d'entreprises installée sur le Technopole Agen-Garonne.

Après une première édition en 2019, le salon SAMA (Salon des Solutions d'Avenir pour le Monde Agricole), rendez-vous professionnel de l'Agriculture Responsable, n'a finalement pas été renouvelé.

A travers sa nouvelle compétence "Agriculture", l'Agglomération d'Agen souhaite se doter d'une stratégie agricole destinée à soutenir l'agriculture sur son territoire, accompagner la transmission-reprise des exploitations et valoriser les circuits courts et les acteurs des filières agricoles. Le développement d'un projet de territoire agricole innovant (projet alimentaire de territoire - PAT) doit permettre d'accompagner la transition de l'agriculture traditionnelle vers l'agroécologie.

La 4<sup>ème</sup> session du concours de création d'entreprises innovantes "CREATAG" organisé avec le CLUSTER Eau & Climat s'est tenue début 2024 et permet de mettre en lumière et d'accompagner des "jeunes pousses" porteuses de projets autour des thématiques de la préservation de la ressource en eau, de l'agriculture de précision, de la climatisation durable des villes et de l'économie verte.

## LE NUMÉRIQUE POUR FAVORISER LES MOBILITÉS INTELLIGENTES

### PERMETTRE LE TÉLÉPAIEMENT DU STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE



#### ENGAGEMENT N°91

● PAROLE TENUE

Dès 2020, nous mettrons en œuvre une application mobile pour régler facilement le stationnement en voirie grâce à son smartphone : plus besoin de monnaie, ni de ticket, paiement au temps passé et moins de PV grâce à la possibilité de rallonger son temps de stationnement à distance.

De nombreux usagers du stationnement en voirie utilisent le télépaiement, grâce à leur smartphone et à l'utilisation de l'application Presto Park.

Avec le paiement à distance, plus besoin d'avoir de monnaie, ni ticket et la possibilité d'adapter et de rallonger son temps de stationnement à distance selon les besoins.

En 2023, 88 916 transactions ont été réalisées à partir de l'application.

### DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE GUIDAGE VERS LES PLACES DE STATIONNEMENT LIBRE



#### ENGAGEMENT N°92

● PAROLE TENUE

Nous étudierons la possibilité de mettre en œuvre des systèmes de guidage depuis son smartphone ou son GPS vers les places de stationnement disponibles y compris les places PMR.

Les investissements nécessaires à la mise en œuvre de cet engagement ont incité les services de la Ville d'Agén à abandonner ce système sur le stationnement en voirie. Toutefois, dans le cadre de la modernisation des parkings en ouvrage, INDIGO (notre gestionnaire de parking en ouvrage) a installé sur les principaux axes de circulation, des panneaux de jalonnement dynamique indiquant le nombre de places disponibles dans les parkings de la ville..

### SÉCURISER LES PASSAGES PIÉTONS



#### ENGAGEMENT N°93

● PAROLE TENUE

Nous testerons des passages piétons innovants dotés de capteurs de présence et de systèmes lumineux (peinture, LED, etc.) qui s'illumineront à l'arrivée des piétons pour faire ralentir les automobilistes. Ils seront testés sur une zone à trafic dense comme l'avenue du Général de Gaulle et la place de la Préfecture. En cas de retour positif, ils seront étendus aux abords des écoles, collèges et lycées...

Des traversées piétonnes ont été équipées avec des signaux lumineux sur la place Jasmin, le boulevard de la Liberté à proximité du collège Dangla. Ils sont également prévus sur l'avenue Jean Jaurès, sur l'ancienne rocade Jean Bru ainsi que sur la place Fallières.

### FACILITER LES DÉPLACEMENTS VIA UNE APPLICATION DE NAVIGATION



#### ENGAGEMENT N°94

● PAROLE TENUE

Nous proposerons de déployer une application mobile de navigation qui rassemblera tous les moyens de transport existants (bus, voitures, pieds, vélos...) pour effectuer un itinéraire donné sur l'Agglomération. Dans un deuxième temps, cette application présentera également l'empreinte carbone associée à chaque type de déplacement.

Déployée depuis juin 2022, l'application Agglo Agén Mobilité voit sa notoriété augmentée. Même si 9% des habitants de l'agglomération l'utilisent (cohérent avec une part modale des Transports en commun à 4%), 38 % assurent la connaître. Depuis son lancement se sont 18 000 personnes différentes qui l'ont utilisée avec un pic à 778 utilisateurs dans la journée du 23 janvier 2024.

## TOUT AGEN SUR MON PORTABLE !

Les applis que vous devez télécharger



**Sortir#Agen**  
 Vos loisirs et vos sorties sur Agén



**Thelma**  
 Pour tous vos signalements citoyens



**MesDechets**  
 Tout le tri dans une appli



**Presto Park**  
 Votre stationnement à portée de main



**Agen Mobilités**  
 Vos déplacements sur l'Agglo en 1 clic

# RELEVER LE DÉFI

## ÉCONOMIQUE

La question de l'emploi est prioritaire aux yeux des Agenais (84%). L'enjeu pour la ville est de porter une ambition économique forte au sein de l'Agglomération pour conforter les zones économiques, développer des filières innovantes et accompagner le commerce de cœur de ville tout en prenant en compte les enjeux environnementaux et numériques.

### DÉVELOPPER NOS INFRASTRUCTURES

#### DÉVELOPPER LE TECHNOPOLE AGEN-GARONNE

A

##### ENGAGEMENT N°95

● PAROLE TENUE

Dans le prolongement de la première tranche du Technopole Agen Garonne (plus de 300 emplois créés à fin 2019) et de la création du 2<sup>ème</sup> échangeur Agen-Ouest, nous y poursuivrons l'accueil d'entreprises notamment industrielles en investissant et développant la Pépinière d'Entreprises et le centre de services associés tout en confortant ces engagements sur le plan environnemental (label HQE).

Aujourd'hui, le Technopole Agen-Garonne, c'est 85 hectares ouverts à l'urbanisation répartis en 13 hectares destinés aux entreprises de services et numérique, 50 hectares destinés à l'Industrie Agroalimentaire et aux activités de production industrielles et 22 ha destinés aux activités logistiques. À ce jour, 45 hectares ont été vendus et 11 ha réservés. 18 entreprises sont déjà en exploitation, 4 chantiers sont en cours dont le futur Incubateur-Pépinière porté par l'Agglomération d'Agen et 2 autres chantiers vont démarrer. A la fin 2023, les 18 entreprises installées sur la zone employaient près de 1200 salariés. Il reste 30 hectares de foncier disponibles sur le Technopole

#### CONSTRUIRE LE SECOND ÉCHANGEUR AGEN-OUEST SUR L'A62

A

##### ENGAGEMENT N°96

● PAROLE TENUE

Le deuxième échangeur autoroutier situé à Agen Ouest porté par Vinci Autoroutes est définitivement lancé grâce à la décision ministérielle et aux engagements financiers actés en juin 2019. Nous nous assurerons, au sein de l'Agglomération, de l'avancée des travaux pour une mise en service de l'ouvrage en 2022.

Le second échangeur a été mis en service en novembre 2022, dans une version provisoire sans auvent de protection des barrières de péage. Des discussions sont en cours avec Vinci ASF quant à la réalisation ou non de cet équipement.



#### ENGAGEMENT N°89 : L'INCUBATEUR "LA SERRE", NOUVEAU LIEU DE L'ENTREPRENEURIAT EN AGENAIS

Au cœur du Technopole Agen Garonne, LA SERRE est un incubateur pépinière d'entreprises et un espace de coworking signé Jean Nouvel et co-traité par le cabinet d'architecture François de la Serre.

Ce bâtiment de 1300 m<sup>2</sup> comprends des bureaux modulables entre 24 et 60m<sup>2</sup>, des salles de réunions, des espaces de co-working et un espace de convivialité.

Tourné vers les entrepreneurs, créateurs d'entreprise dans le secteur de l'innovation et de l'économie verte, l'Incubateur Pépinière d'Entreprises LA SERRE, propose un écosystème novateur dans un bâtiment moderne adapté à leurs besoins.

Il rassemble en un même lieu, 3 fonctions essentielles : **Entrepreneuriat** (Incubateur, Pépinière et hôtel d'entreprise, **Innovation et Formation** (Formation et accompagnement des incubés et Entrepreneuriat étudiant et enfin Espaces services ouverts et mutualisés (Fonctions mutualisées sur le site du TAG et accueil et ressources, lieu d'animation et lieu de vie)

**Porté par l'Agglomération d'Agen qui investit près de 2 millions d'euros, ce projet a été soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine pour 1 M€ et par l'Etat au titre de France Relance pour 1,5 M€.**

Au-delà d'un simple hébergement c'est un ensemble de services et d'accompagnement mis à disposition des entreprises. L'objectif est de pouvoir créer des synergies entre les startups innovantes et l'écosystème d'entreprise déjà en place. Mais aussi de créer et échanger autour de bonnes pratiques en matière de solution éco-innovante.

L'association en charge de l'animation du lieu fédère les forces vives et les réseaux d'entreprises du territoire et les filières locales et régionales telles que la CCI 47, la technopole Agropole, l'Université de Bordeaux, le Campus Numérique, Sud Management, le Cluster Eau & Climat, l'IFTS, Fonroche Lighting, Total Energies Biogaz, LA SAUR, AGRALIS et ACMG.

L'Agglomération d'Agen favorise l'innovation écologique en soutenant les startups et les entreprises durables pour construire ensemble une économie verte et résiliente pour notre territoire.

## 4 MAI 2024 : INAUGURATION DU PONT DE CAMÉLAT ! BRAVO L'AGGLO ! #FiersdetreAgenais

Après 25 ans de discussions, 4 années d'études et de recherche de financements et 22 mois de travaux, **le Pont de Camélat a ouvert à la circulation le lundi 6 mai 2024.**

**2 jours avant, le samedi 4 mai, ce sont plus de 10 000 personnes qui se sont rassemblées pour fêter cet évènement exceptionnel** et partager en famille, entre amis, cette journée historique ! Historique car, à Agen, nous construisons un pont tous les 100 ans. Historique, également, car cette journée était une occasion unique de se promener et de danser sur le Pont de Camélat !

Malgré un temps incertain et des averses intermittentes, vous avez été des milliers, toute la journée, à profiter des animations gratuites, déambuler sur le Pont, déguster les productions locales au marché des producteurs et assister au spectacle son et lumière en soirée

La venue exceptionnelle du Premier Ministre, Gabriel ATTAL a participé à cette ferveur populaire

Cette nouvelle infrastructure de près de 60 millions d'euros a été une priorité de notre agglomération sur les dernières années. Nous avons réussi ce projet ensemble, nous avons réussi son inauguration et sa mise en service ensemble !



*Le pont de Camélat est en service depuis le 6 mai 2024*



*Le premier Ministre Gabriel ATTAL a tenu à être des nôtres*



*La foule... Ensemble, nous étions des milliers !*



*Merci à l'Etat (Gabriel ATTAL, premier Ministre),  
Merci au Conseil Départemental (Sophie BORDERIE, Présidente),  
ils ont été nos partenaires financiers*



*Carton plein pour le Marché Gourmand de Camélat*



*les lumières ont sublimé le Pont*



*Parole tenue ! nous avons dansé sur le pont de Camélat*



*Des animations pour tous !*



*Pas de grande fête sans feu d'artifice,  
celui de Camélat fut au rendez-vous !*

## POURUIVRE LE PROJET DU BARREAU ET DU PONT DE CAMÉLAT

A

### ENGAGEMENT N°97

● PAROLE TENUE

Après la livraison de l'amorce de la rocade Ouest d'Agen en 2017 (de la D119 à la D656), la construction du pont et du barreau de Camélat contribuera de manière décisive au désenclavement du territoire agenais ainsi qu'à la liaison économique entre le Nord (Villeneuvois) et le Sud (Albret) du département. Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen que ce projet soit prioritaire dans son Plan Pluriannuel d'Investissements et nous défendrons son inscription aux Contrats de Plan État-Région 2014-2022 et 2022-2028. Nous donnerons, dans ce projet, une place importante aux mobilités douces (pistes cyclables, voies piétonnes).

Les travaux, démarrés au tout début de l'été 2022, ont été achevés fin avril, malgré un environnement économique international un peu chahuté (retard induit par la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement des aciers notamment). Le financement de la phase PRO-REALISATION a été partagé entre l'Etat (18 M€), le Département (13,8 M€) et l'Agglomération d'Agen (22,2 M€) pour un objectif de 54 M€ HT, auquel doivent être ajoutés 6 M€ HT de la phase Etudes-Acquisitions Foncières (financement CPER 2015-2020) pour un total général de 60 M€ HT.

L'inauguration, le 4 mai par le Premier ministre, a été un succès populaire avec environ 10 000 personnes venues découvrir cet ouvrage. La mise en service, programmée le lendemain à 14h, a été avancée de quelques minutes tant les files d'attente commençaient à grandir et perturber le trafic !

## ANIMER NOTRE RÉSEAU ÉCONOMIQUE

### CRÉER UNE PLATEFORME DE SERVICES "AGEN ENTREPRENDRE"

A

#### ENGAGEMENT N°98

● PAROLE TENUE

En lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne, nous proposerons à l'Agglomération de mettre en œuvre "AGEN ENTREPRENDRE", véritable plateforme de services mutualisés dédiée aux entrepreneurs agenais. Cette plateforme contribuera également à mettre en relation des cédants et des repreneurs d'entreprises.

L'Agglomération d'Agen et la CCI ont souhaité parfaire leur dispositif commun d'accompagnement des entreprises en proposant une offre en ingénierie complète (création, développement, cession-transmission), des solutions immobilières et foncières compétitives, adaptées aux attentes, accompagner dans la recherche de financements, aider dans les recrutements, accompagner dans la prévention ou gestion des difficultés.

Plus d'infos sur [www.agenentreprendre.fr](http://www.agenentreprendre.fr)

### FAIRE D'AGEN LE PREMIER PRODUCTEUR D'AGRO-ALIMENTAIRE BIO

A

#### ENGAGEMENT N°99

● EN COURS

Nous afficherons l'ambition de faire de notre territoire le premier producteur d'agroalimentaire bio de France en poursuivant le développement d'Agropole sur le Technopole Agen-Garonne. Afin de marquer ce positionnement stratégique, nous proposerons d'organiser chaque année les Assises de l'Agroalimentaire bio.

L'Agglomération d'Agen poursuit la démarche initiée en 2019 dans le cadre de la reprise en gestion du Marché d'Intérêt National d'Agen-Boé.

C'est ainsi que le MIN a bénéficié d'un ambitieux programme de travaux de requalification et de modernisation, portant à la fois sur des bâtiments et entrepôts de stockage, mais également sur le déploiement d'une nouvelle plateforme de 2 183 m<sup>2</sup> sur le Marché au Carreau.

Ce vaste programme, dont les travaux se sont achevés début 2024, doit permettre de recréer et de moderniser la chaîne de valeur des productions, tout en garantissant une chaîne logistique adaptée et de qualité pour les 400 producteurs et 250 acheteurs du MIN.

Cette opération de 4,5 M€ HT est financée à 74 % par les partenaires institutionnels.

### UNE AMBITION AÉRONAUTIQUE POUR AGEN

A

#### ENGAGEMENT N°100

● ABANDONNÉ

L'Agglomération d'Agen est située au cœur de l'Aerospace Valley (entre Bordeaux et Toulouse) mais compte aujourd'hui peu d'entreprises dans le secteur de l'aéronautique en pleine croissance. Nous proposerons à l'Agglomération d'Agen de réserver le foncier situé autour de l'aéroport d'Agen pour une vocation aéronautique.

La crise sanitaire aura eu des conséquences durables sur l'industrie aéronautique. Une des premières mesures post confinement a été l'arrêt dès 2020 de la ligne commerciale Agen-Paris. Les travaux de la commission de révision du programme dite commission Covid ont conclu que cet engagement n'était plus pertinent et qu'il devait être abandonné.

## RENFORCER LE PÔLE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### CONFORTER AGEN COMME PÔLE UNIVERSITAIRE



#### ENGAGEMENT N°101

● EN COURS

Nous poursuivrons avec l'Agglomération d'Agen le développement de l'offre universitaire d'Agen en soutenant l'essor d'un campus santé (licence de médecine suite à l'ouverture de la première année en 2019...) et en accompagnant l'extension de l'ENAP (500 élèves supplémentaires par an, émergence du pôle criminologique). Nous accompagnerons activement le développement de Sud Management.

Plusieurs projets contribuent à conforter Agen comme pôle universitaire, avec notamment l'ouverture d'une licence Professionnelle-Révision comptable de l'Université de Bordeaux en septembre 2023 au Campus du Pin.

L'Agglomération se mobilise par ailleurs pour renforcer les formations dans le domaine de la santé dans les prochaines années : Infirmière en Pratiques Avancées, Manipulateur d'électroradiologie médicale...

L'Institut de Formation des Professionnels de Santé accueille de plus en plus de cursus, et notamment une formation d'Infirmières puéricultrices depuis janvier 2024. Une extension des locaux en cours permettra d'y accueillir tous les étudiants à la rentrée de septembre 2024.

D'autre part, une partie de Sud Management viendra s'installer sur le Technopole Agen Garonne en 2025, aux côtés de l'Incubateur Pépinières d'Entreprises La Serre de Garonne. Aussi, à l'horizon 2026, la création d'un Pôle d'Excellence en Criminologie appliquée viendra renforcer le site de l'ENAP.

### FAIRE DES CAMPUS DU PIN ET MICHEL SERRES DES "CAMPUS CONNECTÉS"



#### ENGAGEMENT N°102

● PAROLE TENUE

Nous candidaterons pour labelliser nos deux campus (Pin et Michel Serres) " Campus Connectés " du Ministère de l'Enseignement Supérieur. À l'image de ce qui été réussi avec la PACES (première année commune aux études de santé), ce dispositif permettra d'élargir l'offre de formation pour les étudiants agenais via l'enseignement en ligne (vidéo, salle immersive...), et un accompagnement humain renforcé grâce à un environnement universitaire privilégié et un tutorat pédagogique.

Les "Campus Connectés" permettent suivre à distance une formation à laquelle on est inscrit auprès d'une université ou d'une école. et de bénéficier d'un accompagnement méthodologique et psychologique (tutorat). L'Agglomération accompagne donc le développement de formations dans ces antennes universitaires, en présentiel ou hybrides. C'est ainsi que l'Université de Bordeaux propose aux étudiants en première année de médecine PASS, de suivre les cours en site délocalisé à Agen. Les cours magistraux seront diffusés dans un amphithéâtre équipé de matériel neuf, et les études dirigées se font en salles immersives. A partir de la 2ème année les études se dérouleront à Bordeaux..

## RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE CŒUR DE VILLE

### FAIRE DU CŒUR DE VILLE D'AGEN LE PÔLE COMMERCIAL D'EXCELLENCE DU DÉPARTEMENT



#### ENGAGEMENT N°103

● PAROLE TENUE

Nous proposerons d'accompagner nos commerçants du centre-ville dans le virage du digital par la création d'un Community Manager qui deviendra leur " ambassadeur " sur les réseaux sociaux pour valoriser leur savoir-faire, développer et fidéliser leur clientèle, et plus largement les accompagner dans leur développement numérique. Nous proposerons également de créer une " boutique services " proposant conciergerie, consigne, garde d'enfants, click and collect, location de poussettes, steward urbain, etc.

Le plan de digitalisation lancé depuis 2020 montre son efficacité. La mise en place d'un community manager animant les réseaux sociaux Instagram et Facebook a permis de faire grimper le nombre des followers à plus de 3600. Depuis 2022, des jeux concours sont proposés par les commerçants, ce qui contribue à augmenter l'audience sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, les commerçants peuvent être accompagnés dans l'optimisation de leur présence sur les réseaux sociaux. Création ou refonte de leur compte, réalisation d'un reportage photos insolite pour valoriser le commerce et les commerçants, formation sur les bonnes pratiques, de nombreux commerçants du centre-ville ont ainsi été accompagnés individuellement. La Boutique de service, située au sein de l'office du tourisme propose la location de poussettes, location de vélos, de langes d'enfants, wifi, point recharge multimédia, etc...

### AMÉNAGER LA RUE PARMENTIER



#### ENGAGEMENT N°104

● PAROLE TENUE

En continuité de la rénovation du Marché-Couvert réalisée en 2019, nous aménagerons la rue Parmentier pour créer un lien fort entre le boulevard Piéton et le Marché-Couvert. La rue Parmentier deviendra alors un lieu privilégié d'animations commerciales et gastronomiques.

La rue Parmentier a bien été aménagée créant la liaison entre le boulevard piéton et le marché-couvert avec un revêtement de sol identique à l'existant offrant une meilleure visibilité de l'entrée du marché. Elle accueille les manifestations commerciales en lien avec le Marché Couvert, Afterwork du Marché, la Nuit des soldes...

Il sera toujours possible d'y ajouter par la suite une pergola ou d'autres aménagements décoratifs pour faire vivre le lieu.

## PORTER UNE AMBITION TOURISTIQUE, COMMERCIALE ET ARTISANALE POUR LE QUARTIER DU PIN



### ENGAGEMENT N°105

● EN COURS

Nous poursuivons la requalification commerciale de la portion Castex-Pin du Boulevard de la République entreprise par la Ville en donnant une priorité aux projets à vocation touristique ou artisanale.

La situation économique morose de ces 2 dernières années n'a pas permis de mettre en œuvre cet engagement dans les meilleures conditions. Toutefois, le travail de remembrement sur certains immeubles notamment l'îlot Anna Carita, va permettre de remettre sur le marché de cellules commerciales attractives..

## METTRE EN PLACE UN PROGRAMME D'ANIMATIONS MENSUEL DU CŒUR DE VILLE



### ENGAGEMENT N°106

● PAROLE TENUE

Avec les Commerçants d'Agen, nous proposerons un programme mensuel d'animations du cœur de ville tout au long de l'année sur l'ensemble des places de la ville (Gravier, Boul'piéton et Pin). Ces animations seront organisées en partenariat avec les acteurs culturels et les associations sportives d'Agen.

L'agence du commerce pilote un groupe projet pour le suivi de cet engagement avec les services de la communication, des sports, de la culture, le domaine public et l'Union des Commerçants et des Artisans d'Agen.

De nombreuses animations sont programmées chaque mois. L'UCAA participe à l'organisation de la semaine commerciale en avril, la nuit des soldes ou encore, la braderie d'été. La nuit des musées en mai, la fête de la musique ou le lancement de la saison culturelle en septembre, mettent la culture à l'honneur. Les associations sportives sont sollicitées pour proposer des démonstrations et initiations régulièrement. Enfin, l'été, les Afterworks du marché couvert prennent le relais d'Agen villages organisé par Monte le son. Les Fêtes d'Agen en août constituent un moment clé de l'année.

## RÉHABILITATION DE L'ANCIEN CINÉMA CARNOT : C'EST PARTI !



Illustration du projet PHM pour la restauration du Cinéma Carnot

Depuis 2008 et le lancement du 1er volet d'Agen Cœur Battant, la municipalité agenaïse a œuvré pour renforcer l'attractivité de son cœur de ville auprès des résidents, des visiteurs et au-delà de l'ensemble de la population du bassin de vie.

Dans ce contexte, la Ville d'Agen a engagé les démarches relatives à la requalification de l'immeuble de l'ancien Cinéma Carnot autour d'un projet de réaménagement urbain ambitieux, en prenant en charge le coût des travaux de démolition et des fouilles archéologiques préventives, afin de libérer des opportunités foncières en cœur de ville. L'objectif étant d'accueillir dans les meilleures conditions de nouveaux commerces.

Pour ce faire, 2 opérations menées conjointement vont se dérouler aux abords du Boulevard Carnot et au sein de la rue Lafayette :

- La première est la démolition d'un bâtiment (propriété Ville d'Agen), situé au 77, rue Lafayette, à l'angle de la rue des Autas. L'emplacement accueillera un transformateur électrique – afin de retirer le transformateur électrique présent dans le bâtiment de l'ancien Cinéma Carnot
- La seconde est la déconstruction du bâtiment de l'ancien Cinéma en lui-même, le maintien avec confortement des façades de l'immeuble remarquable et des murs mitoyens et toutes les fouilles archéologiques associées.

Ces travaux entraîneront la fermeture de la circulation des véhicules sur la portion de la rue Lafayette à partir du croisement avec le Boulevard Carnot jusqu'au croisement avec la rue Lassaigne, à compter du jeudi 20 juin pour plusieurs mois.

Ce projet évalué à 1,7 millions d'euros va permettre de livrer au porteur de projet un foncier " prêt à l'emploi " permettant la reconstruction d'un bâtiment neuf de 3000 m<sup>2</sup> sur 6 niveaux pouvant accueillir des commerces, des services et des logements.

Livraison attendue en 2026 !

## ORGANISER UN FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE



### ENGAGEMENT N°107

● PAROLE TENUE

Nous organiserons un "Festival de la gastronomie d'Agen" chaque année en été en partenariat avec les restaurateurs et les commerçants d'Agen autour de la marque #AgenLeMeilleurDuSudOuest.

La troisième édition du Festival de l'alimentation et de la gastronomie d'Agen avait pris un nouveau virage : nouvelle date (18 et 19 juin 2023 en ouverture des terrasses et au moment des afterwork printaniers), nouveau nom "Agen Gourmand, Tous à table !" et nouveau concept : plus festif, convivial et populaire. Un village Gourmand était installé sur le Gravier autour de 3 espaces : un espace Gourmand avec des food trucks et des restaurateurs, un espace Producteur et Animation qui permettait au public de se régaler avec les produits locaux et un espace rencontres dans lequel des conférences et des show-cooking ont permis au public d'échanger sur le thème du bien manger. Toutefois, en raison des contraintes budgétaires, et des difficultés à trouver un public demandeur, il a été décidé de ne pas renouveler cette animation.

## LUTTER CONTRE LA VACANCE COMMERCIALE



### ENGAGEMENT N°108

● PAROLE TENUE

Nous créerons un fonds pour financer des appels à projet à vocation commerciale et accompagner des projets innovants. Nous développerons des boutiques éphémères selon le concept "Ma boutique à l'essai".

Les locaux disponibles et fléchés pour accueillir concept "ma boutique à l'essai" ont été soit vendus. Deux 2 porteurs de projets ont bénéficié de ce concept afin de tester leur activité, et depuis se sont installés de façon pérenne en centre-ville.

L'Agence du commerce alimente périodiquement l'observatoire du commerce, outil essentiel à l'accompagnement et l'orientation des porteurs de projets en fonction de leur activité.

Un travail de prospection est également réalisé auprès des agents immobiliers et développeurs d'enseignes nationales.

## MUTUALISER LES LIVRAISONS EN CENTRE-VILLE



### ENGAGEMENT N°109

● EN COURS

Nous proposerons la mutualisation des livraisons des commerces du cœur de ville à partir d'une plateforme créée au MIN pour désengorger le centre-ville le matin et réduire les frais de transports pour les commerçants. Les livraisons seront réalisées par des professionnels de la logistique à l'aide de véhicules propres.

L'Agence du commerce a mené plusieurs réunions de travail avec le groupe LA POSTE afin de mettre en place la livraison du dernier kilomètre en véhicule propre sur l'hyper centre-ville commercial. L'expérimentation devrait débuter très prochainement avec une livraison des commerçants et particuliers à vélos cargos au départ des bureaux de la POSTE, boulevard Carnot.

## DANS NOS QUARTIERS

### RENFORCER NOS QUARTIERS AVEC DES PÔLES COMMERCIAUX ET DE SERVICES DE PROXIMITÉ



#### ENGAGEMENT N°110

● EN COURS

Nous soutiendrons le développement de pôles commerciaux et des services de proximité dans chacune des parties périphériques de la Ville.

À ce titre, nous avons identifié :

- Pour la partie Sud-Ouest : les pôles Boulevard de la Liberté (ex-LIDL) et Avenue d'Italie (Aguasud)
- Pour la partie Sud : le pôle Edouard Lacour / Roland Goumy
- Pour la partie Est : le pôle Jean Jaurès / Floréal
- Pour la partie Nord-Est : le pôle Donnefort / Léon Blum
- Pour la partie Nord : le pôle Rouquet / Avenue Georges Delpech
- Pour la partie Sud-Ouest (quartier berges de Garonne) : L'ancien Lidl a été démolit et laisse la place à un immeuble de logements de standing et des cellules commerciales en rez-de chaussée. 90 appartements sont en construction, du studio aux trois pièces, complétés d'un jardin de 550 m<sup>2</sup> et de commerces, la livraison est prévue début 2025.
- Le pôle Jean Jaurès / Floréal (quartier Toussaint - Labesque) est redynamisé par l'accueil de la pharmacie sur l'ancien terrain de la station Total et les travaux de l'avenue Jean Jaurès et de l'hôtel Atlantic.
- Près de l'axe Donnefort / Léon Blum (quartier La Villette) : L'ensemble commercial Lidl, Grand Frais et la boulangerie Marie Blachère est opérationnel et va permettra de revitaliser ce secteur tout en offrant à ses habitants une offre commerciale qualitative et de proximité.

**GARONNE**

*en fête*

SAMEDI

**24**

**AOÛT**

**VOTRE RENDEZ-VOUS AVEC GARONNE**

DESCENTE EN CANOË • TYROLIENNE SUR L'EAU

ÉCO RANDO • TRAIL • CHASSE AU TRÉSOR

★ **LE OFF** ★  
à Saint Sixte le **23 AOÛT**

+ d'infos sur [www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr)



**ENEDIS**  
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



# ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

## ISSUS DE LA CONCERTATION AVEC LES AGENAIS

### ORGANISER DES LIEUX DE BAINADE PUBLICS EN ÉTÉ

A

#### ENGAGEMENT N°111

● PAROLE TENUE

À court terme, nous proposerons à l'Agglomération d'ouvrir le jardin de la piscine Aquasud en été et d'en faire un lieu d'animation pour les familles avec transats et parasols. À moyen terme, le dossier d'Agen-Plage à Passeligne sera à nouveau instruit.

Depuis 2023, l'agglomération a articulé un projet dynamique de développement de Garonne Plage avec une ouverture renforcée d'Aquasud l'après-midi. Les deux dispositifs ouvrent simultanément et permettent de répondre aux différentes attentes des baigneurs Agenais.

Le cadre naturel des berges de Garonne constitue une véritable opportunité de réappropriation du fleuve pour les Agenais et ces deux points d'eau constituent une ressource précieuse offerte aux habitants de l'Agglomération pour faire face aux chaleurs estivales.

### CRÉER UNE AIRE D'ACCUEIL DES CAMPING-CARS

V A

#### ENGAGEMENT N°112

● EN COURS

Nous proposerons à l'Agglomération de créer une aire d'accueil des camping-cars en proximité de la Ville d'Agen et qui sera reliée au cœur historique et commercial par des voies de circulations douces.

L'Agglomération va mettre en place une nouvelle aire de stationnement et de services pour camping-cars proche du cœur de ville d'Agen, dans le quartier des Iles. D'une capacité totale de 20 emplacements, Les travaux ont démarré en avril 2024 pour partie et l'ensemble sera livré fin octobre 2024..



Garonne Plage vous attend jusqu'à fin août

# ENGAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES

## ISSUS DE LA COMMISSION COVID

### FAVORISER L'EMPLOI DES JEUNES

A

#### ENGAGEMENT N°113

● PAROLE TENUE

La crise sanitaire va générer une augmentation massive du chômage des jeunes. La ville soutiendra, aux côtés de l'Agglomération, toutes les structures qui agiront pour lutter contre cette tendance. La ville prendra sa part de responsabilités en recrutant des jeunes pour satisfaire les besoins sociaux générés par la crise par l'intermédiaire de contrats aidés (service civique, emplois-compétences, un jeune-une solution), en soutenant par un fonds dédié l'emploi des jeunes en appui des aides d'Etat (par exemple sur l'entrepreneuriat des jeunes) et le dispositif Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée et en participant, aux côtés des chambres consulaires, à la promotion de l'emploi des jeunes par les entreprises.

La ville d'Agen a souhaité dès 2019 se lancer dans l'expérimentation du dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Ce projet, ayant pour objectif d'aboutir à la création d'entreprises, a fait l'objet d'une mobilisation des partenaires.

Ce dispositif a permis de rencontrer 77 personnes privées durablement d'emploi, dont 40 ont intégré le projet. Cependant, bien que nous ayons maintenu le lien avec le public, la crise sanitaire de 2020 a eu un impact important sur la dynamique amorcée.

En effet, notre public a pu bénéficier d'une conjoncture socio-économique favorable (le taux de chômage sur la zone d'emploi d'Agen : 6.2% au 1er trimestre 2023, soit -0.5 point sur 1 an) : 21 d'entre eux ont retrouvé un emploi.

Le fort maillage des structures d'accompagnement et d'insertion, atout pour le territoire, semble suffisant et adapté. En effet, le territoire bénéficie déjà de nombreux dispositifs à destination des demandeurs d'emploi impactant ainsi la mobilisation de ce public. Dans ces conditions, la ville d'Agen a pris la décision de se retirer de l'expérimentation TZCLD.

La collectivité a fait le pari de déployer des actions innovantes qui ont impacté positivement l'employabilité des personnes éloignées de l'emploi (+50% de retour à l'emploi). Fort de cette expérimentation, les actions d'accompagnement de ce dispositif ont été capitalisées au profit des participants du PLIE de l'Agenais.

### ADAPTER LE PROJET AÉROPORTUAIRE D'AGEN À LA CRISE SANITAIRE

A

#### ENGAGEMENT N°114

● PAROLE TENUE

La crise sanitaire a eu pour effet de mettre à mal la filière aéronautique. Le Syndicat Mixte a été contraint d'arrêter la liaison-voyageurs vers Paris dès le mois de juin 2020. Nous demanderons à l'Agglomération d'Agen d'entamer des négociations actives sur les trajets ferroviaires vers Paris, notamment le matin pour prévoir une arrivée à Montparnasse autour de 9h30. Malgré tout, l'infrastructure aéroportuaire demeure essentielle à une partie de l'activité économique. Nous devons ajuster les activités de l'aéroport à l'apprentissage, à la formation, aux loisirs et aux vols d'affaire.

Avec la fin de la ligne aérienne Agen-Paris il était devenu nécessaire de redéfinir une stratégie commerciale pour l'aéroport d'Agen-La Garenne qui dispose d'un ensemble de services complet : contrôle aérien, service incendie, assistance en escale. Cette stratégie tourne autour de 3 axes : l'aviation de tourisme, l'apprentissage et l'aviation d'affaires.

Enfin, depuis décembre 2021, la SNCF, à la demande de la Ville et de l'Agglomération, a amorcé un TGV au départ d'Agen à 5h58, le matin permettant d'être à Paris à 9h. Cet horaire d'arrivée dans la capitale permet notamment d'assurer des rendez-vous en tout début de matinée et d'avoir une journée de travail efficace dans la capitale.

### REFONDER LES OBJECTIFS ET LA GOUVERNANCE DU CENTRE DES CONGRÈS D'AGEN

A

#### ENGAGEMENT N°115

● PAROLE TENUE

La crise a fait s'effondrer le marché des salons et des congrès. Une modification structurelle de notre centre de congrès est à venir, c'est l'ensemble du projet qui doit être revu à la lumière des nouvelles attentes du public du tourisme d'affaires. Nous demanderons à l'Agglomération d'Agen, propriétaire du centre de congrès, de mener rapidement cette réflexion en lien avec l'office de tourisme intercommunal et notre direction de l'action culturelle.

Le conseil d'Agglomération a confié au groupement Miharu/PGO par délégation de service public la gestion et l'exploitation du centre des congrès et du parc des expositions d'Agen pour la période 2022-2032. Cette offre a en effet été jugée performante au regard de plusieurs éléments : le moindre recours aux fonds publics, un programme d'investissements important permettant de moderniser l'équipement et d'améliorer l'offre et le service proposé, un positionnement économique performant combinant la création d'une offre de séminaires locaux, l'accueil de congrès nationaux ou régionaux, l'organisation d'événements hébergés, ou encore l'augmentation de l'offre spectacle. Enfin, une nouvelle identité a été créée avec le nom d'Agen Agora pour améliorer l'image et la notoriété du site.

## CRÉER UNE RÉSERVE CITOYENNE D'URGENCE

V

### ENGAGEMENT N°116

● EN COURS

L'épidémie a montré l'urgence de la mobilisation très rapide de citoyens agenais vis-à-vis des plus fragiles d'entre nous. De manière à être efficace en situation d'urgence, la ville gèrera de manière permanente une réserve de citoyens acceptant volontairement de participer à cet effort d'entraide en situation de crises diverses (crise sanitaire, inondation, etc.).

Une journée citoyenne a été sacralisée et plusieurs initiatives ont été mises en œuvre, telles que la création d'initiation aux gestes qui sauvent, la création d'une équipe de bénévoles pour la lutte contre l'isolement.

## S'ORGANISER POUR ANTICIPER LES SITUATIONS D'URGENCE

V

### ENGAGEMENT N°117

● PAROLE TENUE

La crise sanitaire a mis en évidence l'absence de stocks de sécurité, dans les vêtements de protection courants (masques, blouses...). La ville d'Agen s'équipera en conséquence de manière à pouvoir anticiper de nouveaux événements ultérieurs.

Par ailleurs, la ville d'Agen doit s'organiser pour répondre à l'urgence alimentaire, d'abord en soutenant les associations caritatives et, si nécessaire lorsque celles-ci sont susceptibles de faire défaut, d'en prendre le relais. Pour l'ensemble de ces actions, la ville d'Agen élaborera un plan de résilience pour anticiper toute nouvelle crise.

Le CCAS poursuit son accompagnement auprès des associations caritatives et épiceries sociales et solidaires. Le service fait un point régulier avec ces acteurs pour identifier les besoins et les difficultés éventuelles. Ces relations permettent une transversalité entre les associations dont le CCAS est un vecteur reconnu. Elles sont particulièrement précieuses en cas de crise (canicule extrême, inondations, accueil de réfugiés, etc...).

## RENFORCER LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

V A

### ENGAGEMENT N°118

● PAROLE TENUE

La crise sanitaire nous incite à promouvoir nos services publics par des outils numériques. Nous identifierons en particulier les domaines sportifs et culturels comme devant être accessibles à distance : visite virtuelle de nos lieux culturels, formation en ligne, diffusion en direct de séances sportives ou de manifestations culturelles, etc.

L'administration poursuit la digitalisation de ses services afin d'améliorer la productivité interne et proposer de nouveaux services dématérialisés aux usagers. De nouveaux outils sur les domaines des ressources humaines et services techniques ont ainsi été déployés permettant la dématérialisation totale des procédures et de l'instruction des demandes. La préoccupation de l'administration est d'interfacer au maximum l'ensemble de ces outils dans un souci d'optimisation et de gain en réactivité. L'application d'instruction des demandes des services techniques est par exemple reliée à l'application de signalements Tell My City, puis au logiciel de traitement CARL. L'utilisation d'Office 365 sera opérationnelle courant 2024.

Ces actions, en réduisant l'usage du papier, s'inscrivent également comme levier de la transition écologique.

## INSTALLER LE DROIT AU TÉLÉTRAVAIL À LA MAIRIE

V A

### ENGAGEMENT N°119

● PAROLE TENUE

Nous proposerons à l'Agglomération en début d'année 2021 de faire du télétravail un outil de progrès social et de l'installer comme nouveau droit pour les employés de l'administration commune d'Agen.

La crise sanitaire nous a obligés à repenser notre organisation du travail avec notamment la découverte, pour beaucoup, du télétravail. L'expérience a montré que ce mode d'organisation a contribué à garantir un bon niveau de service public sur l'ensemble des activités de la Ville d'Agen et de l'Agglomération d'Agen. Il était donc nécessaire de proposer cette option de manière plus durable et structurante. Afin de répondre à cet enjeu, l'administration commune s'est équipée d'un parc d'ordinateurs portables adaptés. Un protocole d'accord a été signé avec les partenaires sociaux pour installer le télétravail comme un droit pour les agents qui peuvent désormais en bénéficier 3 jours par semaine.

## SOUTENIR LES ASSOCIATIONS AGENAISES

V

### ENGAGEMENT N°120

● PAROLE TENUE

La ville procédera à un inventaire précis des aides de l'Etat (et des autres collectivités territoriales) en lien avec chacune des associations agenaises et mesurera avec elles l'impact de la COVID sur leurs activités en 2020 et 2021. La Ville, forte de ce constat, accompagnera les associations dans leurs démarches de recherche de financement. La ville soutiendra la promotion d'une nouvelle génération de spectacles vivants (plus petits, en plein air, phygitaux).

De nouvelles habitudes post covid ont été prises par les associations afin de pouvoir continuer à fonctionner et à organiser des événements populaires et pour tous. La Ville a soutenu ces associations en les accompagnant dans la transformation de leur pratique tant au niveau financier que logistique.

## AGEN MÊME 2020

### 2023-2024 : 4<sup>ème</sup> année de mandat ! Un très bon cru !

L'année 2023-2024 a été une bonne année de travail collectif !

Une bonne année de travail d'abord car vous l'avez lu, dans les pages de ce document, nous avons bien bossé ! Le Pont de Camélat est ouvert ! La nouvelle école Langevin est sur les rails....

Une bonne année de travail mais surtout un travail collectif car ce boulot, nous l'avons fait ensemble !

Nous l'avons fait avec nos conseils de quartiers ! Il n'y a pas de proximité chaleureuse sans conseil de quartiers à Agen. Nous l'avons fait avec nos associations, nos clubs, avec les communautés qui composent notre ville. A tous, je veux dire merci pour ce travail en commun.

En ce début d'année 2024, nous formulons le vœu de l'optimisme lucide. Cette lucidité nous conduit à fournir un nécessaire effort de vérité et de bonne gestion de notre municipalité.

L'effort de vérité, c'est le sens de ce journal, où chaque année nous vous rendons compte des engagements que nous avons pris lors de notre élection en 2020.

Pour ce qui est de la bonne gestion, elle doit être partout. Une gestion saine, c'est prioriser les projets et gérer le budget d'une ville qui porte une ambition sur l'ensemble du champ des compétences municipales, sans dogmatisme, ni pessimisme.

Une gestion saine, c'est ne pas augmenter les impôts depuis notre arrivée aux affaires en 2008.

Une gestion saine, c'est ne pas confondre budget de la ville et budget de l'Agglomération, compétences de la Ville et compétences de l'Agglomération.

Dans une période troublée, où nous pouvons avoir tendance à perdre nos repères, gardons le cap d'une gestion résolument tournée vers le futur, saine et transparente de notre Ville. Nous continuerons, avec notre équipe municipale, à travailler pour vous rendre fiers d'être agenais.

Ensemble, soyons optimistes et continuons à œuvrer pour transformer Agen !

## AGEN, UN SOUFFLE CITOYEN

Cette quatrième année de la mandature 2020-2026 s'achève et si l'heure n'est pas encore au bilan, l'occasion nous est donnée de revenir sur les combats que nous avons pu mener pour vous ces derniers mois.

Il y a d'abord eu la question de la collecte des déchets verts qui nous a occupé. Avec d'autres élus de l'agglomération, nous avons essayé d'obtenir du Maire-Président qu'il revienne sur sa décision de sa suppression en portant un projet alternatif.

Il y a eu également la question de l'interdiction du vélo en centre-ville. Nous nous sommes opposés à une interdiction totale en proposant de la limiter dans la durée, sur certaine période de la journée. Le Maire a refusé mais avec le temps, c'est bien une situation intermédiaire qui s'applique aujourd'hui.

Concernant les conséquences des travaux sur l'avenue Jean-Jaurès, nous avons proposé, à de multiples reprises, que la Commune prenne en compte les conséquences financières pour les commerçants... sans succès.

Le commerce de centre-ville se meurt et l'argent public est dépensé ailleurs. Pour une piste cyclable démesurée Avenue Jean Bru (devant le stade de rugby), dans une place Armand Fallières déconnectée de tout schéma de circulation, ou dans l'inauguration du Pont de Camélat.

Mais en dépit du travail collectif que nous menons pour porter ce nouveau souffle citoyen dont la ville a besoin, nous ne sommes que 7 contre une majorité à 32. Le rapport de force est déséquilibré mais nous resterons mobilisés dans les semaines et mois à venir autour des valeurs pour lesquelles nous nous sommes engagés et qui ont forgé notre collectif : écologie, solidarité et citoyenneté.

Vos élu.e.s : Pierre Dupont, Laurent Bruneau, Maryse Combres, Marjorie Delcros, Jon Garay, Naïma Lasmak, Frédéric Rauch

agenunsoufflecitoyen@gmail.com



# Agen alerte

anticiper • prévenir • alerter



SOYEZ

# INFORMÉS

# EN CAS DE CRISE

inondation, tempête, épidémie, canicule...



Inscrivez-vous sur [www.agen.fr](http://www.agen.fr)

# LES FÊTES D'AGEN



**SAMEDI 31 AOÛT 2024**

**PLACE ESQUIROL**

**PASCAL OBISPO**  
**OLIVIA RUIZ**

Billetterie sur [www.fetesdagen.fr](http://www.fetesdagen.fr) et à l'Office de Tourisme d'Agen

suivez-nous sur   @lesfetesdagen